

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 2001

Simon Gagné choisi dans l'équipe olympique

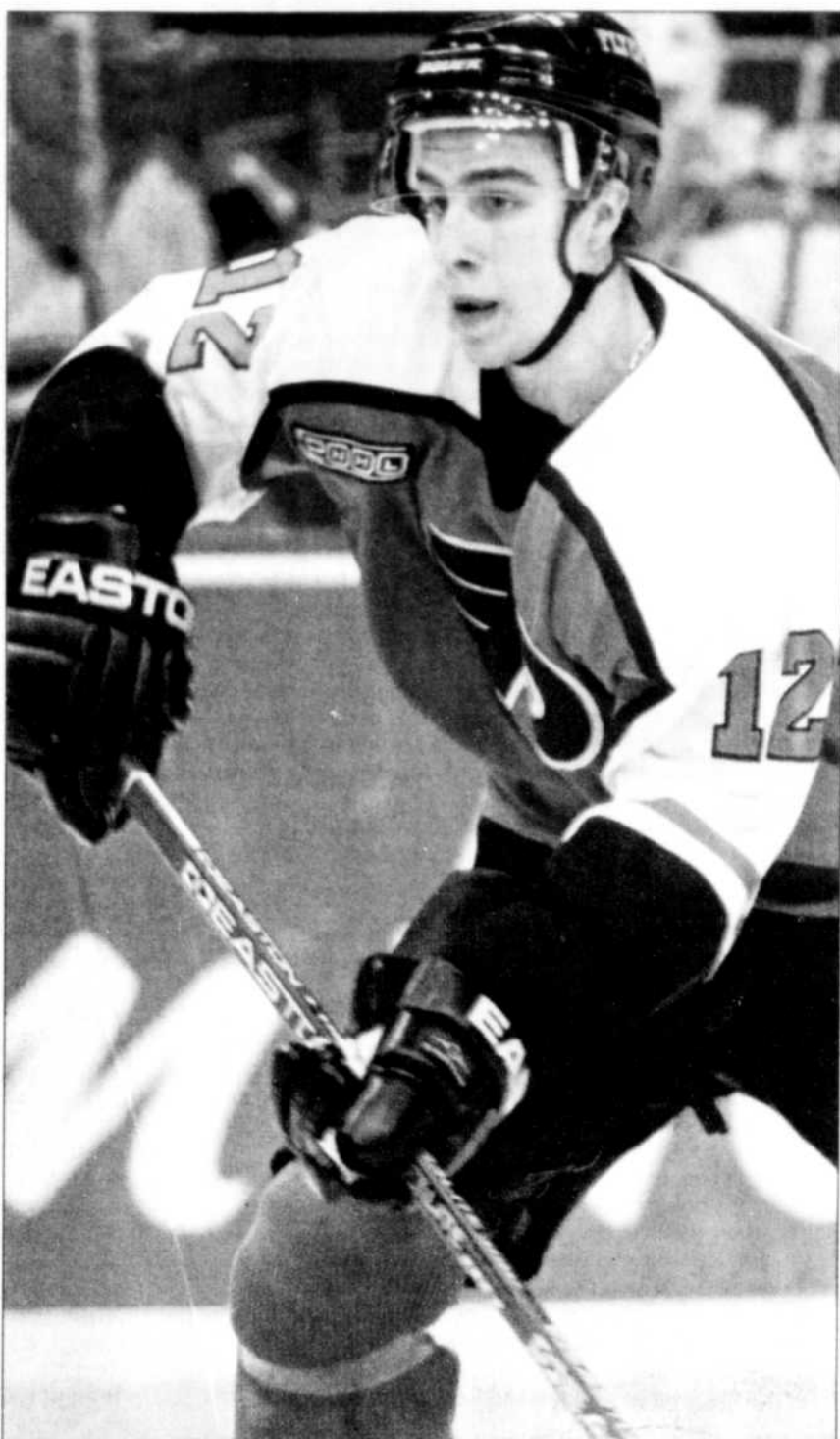
FRANÇOIS GAGNON
FGagnon@lesoleil.com

■ TORONTO — «From Sainte-Foy, Québec, Simon Gagné...» Avec ces cinq petits mots, Wayne Gretzky a confirmé que Simon Gagné fait bel et bien partie de l'élite de la Ligue nationale de hockey et qu'à ce titre il sera appelé à défendre les couleurs du Canada lors des prochains Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City.

«Je n'en reviens pas encore. J'entendais mon nom à gauche et à droite, mais je suis quand même surpris de voir que je suis membre de l'équipe olympique. Surpris, mais vraiment heureux. Dire qu'il y a trois ans à peine je débarquais au camp des Flyers en me demandant si je pouvais faire l'équipe. J'ai de la difficulté à croire qu'en si peu de temps je me retrouve aux Jeux olympiques», a commenté Simon Gagné avant d'affronter les Bruins de Boston, hier soir.

«Ma seule déception est de voir que mes coéquipiers Mark Recchi et Keith Primeau ne m'accompagneront pas à Salt Lake. Ce sont d'excellents joueurs qui, à mes yeux, méritaient d'être sélectionnés eux aussi.»

Adjoint de Gretzky à la tête de l'équipe canadienne, Kevin Lowe, lui-même directeur général des Oilers d'Edmonton, n'avait que de bons mots à dire sur Gagné. «Simon cadre parfaitement



«Je n'en reviens pas encore. J'entendais mon nom à gauche et à droite, mais je suis quand même surpris de voir que je suis membre de l'équipe olympique.»

Voir GAGNÉ en A 2

Heureux pour son pote Page S2

Les théories sont nombreuses au sujet de la fin éventuelle de ben Laden

CALVIN WOODWARD
Associated Press

■ WASHINGTON — Emprisonné ? Suicidé ? Assassiné ? Trahi par ses proches ? Disparu ? Comment ben Laden finira-t-il ? S'il est réellement encerclé dans les Montagnes blanches de l'Afghanistan, comme le croient les forces antitalibanes, les nombreuses théories concernant la façon dont il terminera ses jours subiront bientôt le test de la réalité.

Diverses méthodes sont mises en œuvre pour arrêter l'homme le plus recherché de la planète, chacune pouvant signer son arrêt de mort. Les plus évidentes demeurent, bien sûr, les torrents de bombes américaines larguées au-dessus de son présumé repaire, combinés aux progrès lents des troupes au sol.

En raison de l'alléchante récompense de 25 millions \$ qu'offre Washing-

ton pour sa tête, cependant, le milliardaire saoudien pourrait connaître une fin qu'on n'aura pas vue venir.

D'aucuns, familiers avec les façons de faire des réseaux terroristes, avancent que ben Laden pourrait se donner la

Voir BEN LADEN en A 2
Bien intégré au pays Page A3
Les Américains dans les grottes Page A4



Le milliardaire saoudien pourrait connaître une fin qu'on n'aura pas vue venir.

Moins de détenus au Canada

Le pays continue
malgré tout d'emprisonner
plus que l'Europe

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Le taux d'incarcération dans les pénitenciers et centres de détention canadiens a diminué de 5,6% entre 1998 et 2000. Il est passé de 125 à 118 détenus par 100 000 habitants, selon des données encore toutes chaudes du Service correctionnel du Canada.

En 1999, la Cour suprême statuait que le Canada mettait trop de criminels derrière les barreaux, et que les diverses cours de justice devraient plutôt imposer des sentences parallèles au système carcéral.

La diminution enregistrée depuis deux ans va donc dans le sens indiqué par la plus haute cour du pays. Mais selon les informations fournies par le Service correctionnel du Canada, cette performance est surtout attribuable à la baisse du taux de criminalité.

«On n'a surtout pas de quotas ou d'objectifs. On gère les cas au fur et à mesure qu'ils se présentent», a indiqué le porte-parole du Service, Normand Daoust.

Il dit qu'on ne peut voir dans cette diminution le résultat d'un recours accru aux mesures de rechange.

Selon Pierre Landreville, criminolo-

gue et professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, la nouvelle politique d'emprisonnement avec sursis (peine purgée à domicile, avec conditions), introduite en 1996, aurait effectivement peu influencé le taux d'incarcération, malgré sa popularité croissante.

Bien qu'elle ait été administrée à 15 800 reprises en 2000, selon Statistique Canada, elle touche en effet principalement des gens susceptibles d'obtenir de courtes sentences.

Mais bien plus, selon le professeur spécialisé dans l'évolution des populations carcérales, les études démontrent qu'elle atteint une bonne proportion de gens (près de la moitié, dit-il) qui n'auraient autrement pas échappé d'un emprisonnement, mais

Voir DÉTENU en A 2
Un jugement important Page A12

TABLEAU COMPARATIF - TAUX D'INCARCÉRATION PAR 100 000 HABITANTS

Pays	1998	2000	Variation
États-Unis	682	699	+2,40%
Nouvelle-Zélande	150	149	-0,60%
Angleterre et Pays de Galles	125	124	-0,80%
Canada	125	118	-5,60%
Écosse	119	115	-3,36%
Australie	110	108	-1,80%
Allemagne	96	97	+1,04%
Italie	85	94	+10,60%
France	88	89	+1,13%
Autriche	86	84	-2,30%
Suisse	85	79	-7,00%
Suède	60	64	+6,60%
Danemark	64	61	-4,60%
Finlande	54	52	-3,70%

TABLEAU: LE SOLEIL

LA MÉTÉO

Maximum -2, minimum -14

Ensoleillé avec passages nuageux.
Détails page S24

Accumulation de neige (à 13 h hier)
Ce mois-ci: 7,0 cm Lan dernier: 52,6 cm
Cet hiver: 30,7 cm L'hiver dernier: 55,8 cm

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Québec / Canada	A 10
Agenda	B 6	Oiseaux et cie	B 6
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 18
Capitale et régions	A 15	Sports	S 1
Décès	B 10	Statistiques	S 14
Divertissements	B 11	Télévision	B 2
Le monde	A 14		

QUÉBEC,
105^e ANNÉE, N° 346
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES 6 27657 00077 3



Pour tous les accros de la dépense, le temps des Fêtes est une période particulièrement pénible.

Le magasinage comme drogue Quand on consomme pour oublier

MYLENE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Chez lui, François (nom fictif) a des dizaines de boîtes pleines d'objets, parfois dans leur emballage original, et de livres dont il a lu quelques pages à peine. Cette collection est, pour lui, un ramassis de souvenirs douloureux accumulés au fil de ces années où il trouvait refuge dans les magasins. Pour se «geler».

François est un dépensier compulsif. Pendant des années, il a tenté d'anesthésier ses émotions en achetant des tas de trucs, le plus souvent inutiles. «Quand je vivais des émotions qui faisaient mal, j'allais magasiner. Pour geler ces émotions-là. Le temps que je dépense compulsive-

ment, je ne pense pas à autre chose. On perd conscience du reste. Si la carte de crédit est pleine, on sort la carte de guichet», explique-t-il. Il trouvait dans la consommation le même effet euphorisant de la drogue ou de l'alcool.

Selon une étude française, 4% de la

4% de la population serait vulnérable à cette dépendance.

population serait vulnérable à cette dépendance. Les femmes surtout, âgées entre 30 et 40 ans, professionnelles et scolarisées. Pour tous ces accros de la dépense, le

temps des Fêtes est une période particulièrement pénible. Noël rime avec cadeau, donc, avec magasinage. C'est la saison par excellence de «achetez maintenant, payez plus

Voir MAGASINAGE en A 2

**INFINITI
QUÉBEC**
5250, rue John-Molson
autoroute Henri IV, sortie 140
658-3535
Un service signé Michel Potvin

Louez une 479 \$/mois* Frais de transport et de préparation inclus.



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILES DU CANADA «Meilleure nouvelle berline de luxe»



**INFINITI
I 30
2001**
www.infiniticanada.com

Ça ne s'explique pas. Ça se vit.
Honnêtement,
il ne reste plus
grand-chose à
dépasser.

1527578

*Offre d'une durée limitée sur les modèles (30 2001) (version tourisme) par les Services Financiers Infiniti. Paiement de 479 \$ par mois pour une location 36 mois, sur approbation du crédit. Comptant 7 990 \$ ou 479 \$ de plus équivalent et premier paiement mensuel reçu à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location: 25 584 \$. Incluant les frais de transport et de préparation. Tous les modèles de 6,9 L. Limite de 72 km/h (90 km/h à l'extérieur). Taxes, assurance et immatriculation en plus. PDSF à partir de 39 900 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus à l'achat. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Modèle I30 monté, version tourisme.

DÉTENUS

Suite de la Une

d'une probation. Ajoutons que les détenus bénéficient en moyenne d'une remise de peine du tiers, plus les libérations conditionnelles, et l'on voit que l'impact réel de l'emprisonnement avec sursis sur le taux d'incarcération demeure limité.

Aux yeux de l'universitaire, la diminution de 5,6% n'a rien d'impressionnant, puisque historiquement, le Canada a toujours eu un taux d'incarcération d'un peu plus de 100 par 100 000 habitants.

Or, depuis quelques années, dit-il — et de façon incompréhensible à ses yeux —, le Canada ajoute les contrevenants mineurs incarcérés dans ses chiffres. Si on ne comptait que les adultes, dit-il, on serait autour de 109.

SITUATION INTERNATIONALE

À l'échelle internationale, le Canada a enregistré la deuxième plus impor-

tante baisse des pays industrialisés, après la Suisse, où le taux d'incarcération a diminué de 7% durant la même période. Il n'a cependant pas amélioré sa cote, et demeure l'un des pays industrialisés où l'on incarcère le plus, plusieurs coches devant les pays de l'Europe de l'Ouest, mais à des années-lumière derrière les États-Unis.

La pire performance a été enregistrée par l'Italie, dont le taux d'incarcération a crû de 10,6%. La péninsule est passée de 85 à 94 détenus par 100 000 habitants, ce qui la maintient tout de même en bien meilleure position que le Canada.

Quant aux États-Unis, qui enregistraient déjà, et de loin, le plus haut taux d'incarcération des pays industrialisés, ils ont encore augmenté leur cote de 2,4%. Ils sont passés de 682 détenus par 100 000 habitants à 699.

Une telle ferveur pour l'incarcération est sans égale dans les pays industrialisés. Le second en liste, la Nouvelle-Zélande, arrive en effet loin derrière, avec un taux d'incarcération de 149 pour 100 000, en 2000.

GAGNÉ

Suite de la Une

dans le genre d'équipe sur laquelle nous comptons pour gagner la médaille d'or. Il est rapide, il est créatif et il sait s'imposer tout en respectant les systèmes de jeu qui lui sont imposés.»

Entraîneur-chef de l'équipe canadienne, Pat Quinn est allé plus loin encore dans le concert d'éloges à l'endroit de l'aïlier gauche des Flyers de Philadelphie.

Lorsque LE SOLEIL lui a demandé s'il comptait utiliser Simon Gagné au sein d'un quatrième trio en compagnie de Mike Peca et de Ryan Smyth, l'entraîneur-chef et directeur général des Maple Leafs de Toronto a écarquillé les yeux.

«Nous sommes encore loin d'avoir arrêté nos sélections quant à la dispo-

sition des tríos, mais je n'aurais aucun problème à joindre Simon Gagné à des gars comme Paul Kariya et Joe Sakic. Simon Gagné est un excellent joueur de hockey. Je suis certain qu'il s'imposera peu importe le ou les rôles qui lui seront confiés.»

Simon Gagné et les membres de l'équipe olympique canadienne débarqueront à Salt Lake City le 14 février, soit la veille du premier match de la ronde préliminaire alors que le Canada affrontera la Suède. Le tournoi olympique prendra fin le 24 février, alors que le match pour la médaille d'or constituera la toute dernière compétition des Jeux olympiques d'hiver de 2002.

À Nagano, aux Jeux d'hiver de 1998, le Canada a été exclu du podium après qu'il eut subi une défaite de 3-2 aux mains de Saku Koivu et de ses compatriotes de la Finlande.

C'ÉTAIT HIER

1999 — Le bilan des journées de pluies et d'inondations, au Venezuela, est établi à plus de 5000 morts.

1998 — L'effondrement d'un édifice de cinq étages fait 26 morts, à Rome.

1991 — En France, la chaîne TF1, filiale du groupe Bouygues, diffuse des extraits d'une conférence de presse de Fidel Castro, les présentant comme des réponses aux questions d'un de ses journalistes.

1990 — En Haïti, Jean-Bertrand Aristide remporte les présidentielles.

1989 — Le *Montreal Daily News* est fermé par Quebecor, qui l'avait lancé en mars 1988.

1987 — À Palerme, Michele Greco et 18 autres mafieux sont condamnés à la prison à vie; 319 complices sont aussi condamnés.

1976 — Ottawa et les provinces stoppent la vaccination contre la fièvre porcine, à cause de risques liés à la paralysie de Guillain-Barré.

1969 — À Londres, par 343 voix contre 185, les Communes abolissent la peine de mort.

1965 — Six ouvriers sont tués, à Montréal, dans la chute d'une volée de béton à l'échangeur autoroutier Turcot.

1949 — À Londres, le Parlement modifie l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, donnant au Canada le pouvoir d'amender sa Constitution.

1944 — En Belgique, début de la bataille du saillant des Ardennes; les Américains résisteront, à Bastogne, et le dernier sursaut allemand à l'ouest échouera.

RÉFLEXION

Les jeunes ont besoin des vieillards. Ils ont besoin de vieillards qui n'ont pas honte d'être vieux, non pas de pathétiques imitations de la vieillesse. Les parents sont les os sur lesquels les jeunes se font leurs dents

Peter Ustinov

loto-québec

Célébration 2002

1 Land Rover (ou 80 000 \$)

Tirage du 2001-12-15: 565C255

2001-12-01	850C154	2001-12-08	582B625
2001-12-02	213F687	2001-12-09	513B658
2001-12-03	145E905	2001-12-10	176C686
2001-12-04	842E989	2001-12-11	808H584
2001-12-05	529F647	2001-12-12	174C685
2001-12-06	105D269	2001-12-13	148F614
2001-12-07	778F676	2001-12-14	941H471

Les tickets d'achat des billets gagnants sont au verso des billets. En cas de départ en vacances, vous pouvez vous faire représenter par un tiers. Les tickets gagnants sont à conserver.

1 Land Rover Discovery chaque jour du 1^{er} au 31 décembre

SOLDE des FÊTES

Décrochez et gagnez LA VALEUR DE VOTRE VÉHICULE ou 500\$ minimum ou 2500\$

0% financement 48 mois

329\$ mois* 0\$ comptant

MARLIN

CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

688-1212

*Location 48 mois ou 80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) Service ouvert le soir

BEN LADEN

Suite de la Une

mort lui-même, ou qu'un de ses hommes de confiance pourrait s'en charger, si la menace des « infidèles » se faisait trop pressante.

Analyste militaire à l'institut de Lexington, Dan Goure croit quant à lui que l'intérêt de ben Laden pour le martyre suggère qu'il se battra jusqu'à la mort. « Le mieux qui pourrait lui arriver serait d'être le dernier combattant d'Al-Qaïda à mourir, l'arme à la main », dit-il. Dans pareil cas, une légende pourrait bien être née.

Quoique le Coran interdise formellement le suicide, des groupes radicaux interprètent à leur façon cette inhibition, élevant au rang de martyr ceux qui font le sacrifice de leur vie dans des opérations suicidaires. Selon plusieurs universitaires, des fanatiques peuvent aller jusqu'à s'enlever la vie en groupe si cela peut servir la guerre sainte, ou leur éviter d'être capturés, torturés, ou tués par leurs ennemis.

UNE « DISPENSE »

Des médias arabes ont avancé que ben Laden avait obtenu, de la part de membres du clergé proches de lui, une forme de « dispense » lui permettant de transgresser l'interdiction du suicide si sa capture devenait imminente.

M. Goure croit néanmoins qu'il serait préférable pour les États-Unis de trouver ben Laden vivant, contrairement au courant de pensée répandu voulant que sa mort éviterait à l'Oncle Sam le casse-tête d'un procès et qu'elle satisfaitrait mieux la psyché américaine qu'une comparution devant les tribunaux.

« Le mieux que nous puissions espérer, je crois, est de le trouver seul, implorant de lui laisser la vie sauve, et de l'emmener menottes aux poings. »

Tout ceci suppose évidemment que ben Laden se trouve bien à portée des troupes afghanes et américaines.

Les différents scénarios de sa fuite comprennent la possibilité qu'il s'embarque à bord d'un bateau appartenant à Al-Qaïda, s'il parvient à quitter l'Afghanistan, qui ne bénéficie d'aucun accès direct sur la mer. Les navires de guerre américains inspectent d'ailleurs les vaisseaux marchands de la région, à la recherche de terroristes du réseau Al-Qaïda.

Le président George Bush a déjà affirmé que la façon dont « justice » sera rendue à l'égard de ben Laden l'indiffère tout à fait — pourvu qu'elle soit faite.

« Mort ou vif, peu importe », a-t-il dit.

Le défi déjà ardu de débusquer ben Laden dans ses grottes se double, au surplus, de la difficulté d'identifier les morts chez l'ennemi.

Les corps trouvés à la suite d'un raid peuvent faire l'objet de vérifications, mais la mort de ben Laden pourrait tout de même prendre un certain temps avant de trouver confirmation, surtout s'il est victime d'un bombardement de masse, ou s'il s'enlève la vie dans un endroit secret ou difficile d'accès.

Un trait caractéristique sur lequel les militaires américains peuvent se fier est la grande taille de leur homme — environ six pieds et cinq pouces.

La mort de trois membres influents d'Al-Qaïda a déjà été rapportée. Les Égyptiens Mohammed Atef, Tariq Anwar al-Sayyid Ahmad et Muhammad Salah ont tous été tués le mois dernier dans des raids aériens.

Les États-Unis ont toutefois appris le sort d'Atef en interceptant des communications radio à son sujet. Les autorités américaines ont aussi dû recourir à la rubrique nécrologique d'un journal égyptien pour confirmer la mort de membres de la famille d'Ayman al-Zawahri, lieutenant de ben Laden.

Bien que les autorités américaines soient conscientes du fait que certains dirigeants du réseau terroriste puissent simuler leur propre mort dans le but de s'échapper, peu s'attendent à ce que cette stratégie soit employée.

L'histoire récente montre que les criminels de ce genre ont connu des fortunes diverses.

L'ancien homme fort ougandais Idi Amin vit maintenant en exil en Arabie Saoudite; Jean-Claude Duvalier, qui fit jadis régner la terreur dans l'île d'Haïti, a trouvé refuge en France. Pol Pot, dont les Khmers rouges ont laissé le Cambodge exsangue, a apparemment succombé à un malaise cardiaque dans les grottes d'un rival politique.

À la suite d'opérations militaires, l'ex-président de Panama Manuel Noriega s'est retrouvé dans une prison américaine, tandis que le numéro un yougoslave déchu Slobodan Milosevic subit maintenant un procès pour crimes de guerre et génocide devant le Tribunal pénal international.

Les États-Unis ont déjà fait clairement savoir qu'ils ne laisseraient pas ben Laden jouir d'un exil paisible, où que ce soit dans le monde.

MAGASINAGE

Suite de la Une

tard», le festival de la consommation. Les commerces rivalisent de publicité, d'irrésistibles promotions et de catalogues attrayants.

« C'est sûr qu'il y a une poussée de publicité. Il y en a plus que d'habitude et c'a un impact sur le plan émotif », reconnaît celui qui a mis sur pied à Québec en 1996 un groupe d'entraide — Dépendances anonymes — pour ceux qui vivent le même problème que lui. « Chaque fois que je regarde un catalogue, je dois être conscient de la tentation. Je suis devenu aussi très critique des messages qui incitent à la surconsommation », raconte François, qui doit combattre chaque jour ce besoin de consommer, pas seulement pendant le temps des Fêtes.

« Pour un compulsif, la première dépense n'est jamais suffisante et toutes les autres sont de trop », résume-t-il. Un peu comme le premier verre d'un alcoolique.

Pour contenir sa dépendance, François dispose d'outils mis au point par le mouvement américain des Debtors Anonymous dont il s'est inspiré pour créer son propre groupe. Pour savoir où va son argent, il tient un registre journalier de ses dépenses. Il évite de se retrouver seul dans un magasin à grande surface « où on trouve absolument tout ». Et lorsqu'il se retrouve devant un objet particulièrement troublant, il se demande s'il en a vraiment besoin. S'il répond par l'affirmative, il se demande quand il s'en servira pour la première fois. « Ces deux questions sont très utiles, je m'en sers tous les jours. »

Cette gymnastique qu'il s'impose lui permet d'éviter de succomber à la tentation. Un jour à la fois. « Je n'entre plus dans un magasin par simple curiosité. Je fais une liste des choses que je veux acheter et j'indique le prix pour chaque item. Lorsque je vais dans une librairie, j'y vais avec quelqu'un », explique-t-il.

Les livres sont sa plus grande faiblesse. Il en a plein ses cartons. Tellement qu'il ne peut pas vraiment avancer un chiffre. « L'attrait des livres est cultivé par le besoin de dépenser. Je ne pouvais pas entrer dans une librairie sans ressortir avec un ou plusieurs livres. » Il a aussi « compulsé » avec les jeux pour ordinateurs. Il ne s'en est jamais servi, préférant de loin le *Solitaire*, un simple jeu de cartes informatique.

Après le temps des Fêtes, il se promet de s'attaquer à toutes ces boîtes empilées dans la maison, une étape capitale pour tourner la page. « Je suis rendu à un point où j'ai peur de fouiller dans ces boîtes que je traîne depuis 30 ans. Elles me rappellent des épisodes difficiles d'achats compulsifs. Il y a des articles qui ne sont même pas déballés, des livres en deux ou trois exemplaires », souligne le sexagénaire.

Encore aujourd'hui, il éprouve de la difficulté à s'acheter une chemise sans attraper une cravate au passage. Il dit avoir une quarantaine de cravates dans son garde-robe, sans compter celles qui se trouvent dans les boîtes. « Mais, au fond, je n'en mets que quatre ou cinq. Les autres ne me servent jamais », admet François, qui gagne sa vie comme travailleur autonome.

Cette année, il ne fera aucun cadeau de Noël. Ses enfants et ses petits-enfants sont avertis. Il n'en a pas les moyens. Lui qui donnait des cadeaux sans compter, pour qui le prix n'avait aucune importance, a appris à s'arrêter. « J'ai longtemps cru que la valeur des cadeaux était une mesure de l'amour. J'en donnais tout le temps. Dans le temps des Fêtes, il n'y avait rien de trop beau. Maintenant, je fais des cadeaux quand j'ai le goût, quand ça adonne, même si ça ne coïncide pas avec une fête. »

Et il réussit même à mettre de l'argent de côté, pour se procurer des choses qui lui tiennent vraiment à cœur et dont il a vraiment besoin. « Épargner est devenu un signe d'amour de moi. »

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements **686-3344**
1-866-686-3344

Carrières et professions **686-3270**

Petites annonces **844-4444**

Promotion **686-3342**

Publicité détaillants **686-3435**

Publicité générale **686-3270**

Rédaction **686-3394**

Renseignements **686-3233**

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca ltée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730



Sur la photo, nous pouvons apercevoir MM. Martin Charest, directeur de compte du Centre financier aux entreprises Coisses Desjardins Haute-Ville, Frédéric Morneau, conseiller publicitaire au quotidien Le Soleil, Mme Annie Martin, conseillère publicitaire de CITF Rock Détente, MM. Jacques Savard, propriétaire des Cheminées Pro-Tech 2000 inc., Marco St-Pierre, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy et président des Fidélités 2002 et Mme Odette Lachance, conseillère publicitaire de Télé-4.

LES CHEMINÉES
PRO-TECH 2000 INC.

TOUT FEU TOUT FLAMME!

Le lundi 10 décembre dernier se déroulait, à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, la remise officielle des plaques souvenir à l'entreprise lauréate du mois de décembre 2001, Les Cheminées Pro-Tech 2000 inc.

Avec l'arrivée des premières neiges, le moment est bien choisi pour souligner l'excellence des Cheminées Pro-Tech 2000 inc., qui s'affairent depuis 1996 à offrir à leurs clients tout le confort recherché pour la saison hivernale. En fait, l'entreprise vend une vaste gamme de produits de prestige pour le chauffage au bois, au gaz, à l'huile et aux granulés. Son personnel qualifié répond à une toute de services, tels le ramonage, les inspections, les estimations et les appels d'urgence : fuites, feux de cheminée...

Chambre de commerce
régionale de Sainte-Foy

Le Merite commercial Desjardins est un prix mensuel qui vise à souligner le dynamisme et les succès obtenus par des entreprises ayant une place d'affaires dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Lors du 19^e Gala des Fidélités, le 14 mars 2002, une entreprise parmi les lauréates des douze derniers mois se verra attribuer le titre d'entreprise de l'année des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Desjardins Caisse populaire
Desjardins

LE SOLEIL

TVA

CITE
Rock/Devin
107.5 FMGOUVERNEUR
PROTECHChambre de commerce de
Charlebourg - Chaudière

ACTUALITÉS

Al-Qaida est bien intégré au pays

Le réseau de ben Laden compte sur près de 100 sympathisants

TORONTO (PC) — Le réseau terroriste Al-Qaida d'Oussama ben Laden serait sérieusement implanté au Canada, de nombreux membres partout au pays ayant vraisemblablement entretenu des liens étroits avec l'organisation que l'on présume responsable des attentats du 11 septembre aux États-Unis, ont reconnu les responsables fédéraux pour la première fois, vendredi.

Des détails sur les opérations canadiennes du réseau de ben Laden, obtenus par le quotidien *National Post*, montrent qu'Al-Qaida dispose de « partisans » dans les plus grandes villes canadiennes — la plupart d'entre eux étant chargés de recueillir des fonds pour le compte du réseau terroriste international.

Même si Al-Qaida ne compte aucune cellule ou filiale en tant que tel au Canada, le réseau dispose de « partisans et sympathisants ». Les responsables fédéraux ont indiqué que la sécurité canadienne pouvait être menacée en raison du caractère imprévisible de l'organisation.

Al-Qaida pourrait en effet activer des agents dits « dormants », qui sont intégrés et mènent une vie normale dans les pays occidentaux jusqu'à ce qu'on leur donne l'ordre de poser des gestes terroristes.

À titre d'exemple de contacts canadiens d'Al-Qaida, les responsables ont cité le nom du terroriste d'origine algérienne Ahmed Ressam, de même que ceux de Mahmoud Jaballah et Mohammed Mahjoud, membres présumés du groupe égyptien Al-Jihad que dirige le bras droit d'Oussama ben Laden, Ayman al-Zawahiri.

Mais il y aurait d'autres partisans actifs partout au Canada. Les sources du *National Post* parlent d'un nombre inférieur à 100, mais n'ont pas voulu préciser davantage, ajoutant simplement qu'Al-Qaida comptait un nombre significatif de sympathisants.

Ces derniers ne fonctionneraient pas en tant que réseau organisé et structuré. Il serait plutôt question d'individus qui soutiennent l'organisation ter-

roriste et qui ont été envoyés au pays dans le but de se fondre dans la masse et de pouvoir, un jour, être réactives pour effectuer des missions terroristes sans coup férir.

De telles tactiques rendent extrêmement difficile la détection de terroristes d'Al-Qaida avant une attaque. On estime qu'Oussama ben Laden compte sur des milliers de fidèles « dormants » dans quelque 50 pays.

Le Canada était au nombre des sept pays identifiés par un jugement criminel américain comme des lieux où Al-Qaida a « entretenu des cellules locales et du personnel (...) pour faciliter ses activités ». Les autres pays en cause étaient les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Kenya, la Tanzanie et la Malaisie.

PAYS SÉDUISANT

Les responsables fédéraux signalent que le Canada est réputé être un pays séduisant pour les terroristes en raison de sa population multiculturelle, de ses politiques d'accueil des réfugiés et de sa proximité avec les États-Unis. Les terroristes se seraient ainsi servi du Canada pour préparer tranquillement leurs attaques, mais encore davantage pour récolter des fonds et acheter des armes.

En 1995, Montréal a joué un rôle important dans le mouvement d'intégrisme islamique international. Les agents du contre-espionnage canadien ont identifié un groupe d'origine algérienne, ayant pour quartier général un appartement de l'est de Montréal.

Ward Elcock, le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), a confirmé la présence au pays de groupes terroristes islamiques en affirmant devant un comité sénatorial, en 1998, que « des groupes terroristes sont présents ici (et) leurs origines se retrouvent dans à peu près tous les conflits régionaux, ethniques ou nationaux qui existent dans le monde » — ce qui inclut l'Égypte, l'Algérie et l'Afghanistan.



Ahmed Ressam



Sur les 15 plaintes reçues à la suite du Sommet des Amériques, 13 sont actuellement retenues pour étude par le Commissaire à la déontologie policière du Québec, alors que deux ont été transférées à la GRC.

La déontologie policière au banc des accusés

Délais interminables et plaintes rejetées lui font perdre sa crédibilité, selon des plaignants

ÉLISABETH FLEURY

EFleury@lesoleil.com

■ Il n'y a pas que les délais de traitement des dossiers par le Commissaire et le Comité de déontologie policière qui font l'objet de critiques de la part des plaignants. Ces derniers en ont également contre le fonctionnement de ces deux organismes, l'inégalité du rapport de force entre les parties et l'insuffisance des sanctions imposées par le Comité.

Des 980 plaintes reçues en 2000-2001, le Commissaire à la déontologie policière a soumis en conciliation 280 dossiers, décidé d'enquêter sur 160 dossiers, rejeté la plainte dans 524 cas et accueilli 16 désistements.

Alexandre Popovitch, du Collectif opposé à la brutalité policière (COBP), déplore que le Commissaire ait rejeté plus de la moitié des plaintes. « Pour se rendre jusqu'au Comité, le dossier du plaignant doit être bétonné, avec des preuves et des témoins. Si l'as pas ça, t'es fait. C'est ta parole contre celle du policier. Et il semblerait bien que les enquêteurs du Commissaire sont beaucoup plus portés à se mettre dans les souliers des policiers que dans ceux des plaignants parce qu'ils ont eux-mêmes déjà été policiers », observe M. Popovitch, qui considère par ailleurs la conciliation comme « un obstacle à la justice ». « Cette pratique fait en sorte que justice n'est jamais vraiment rendue. C'est néfaste pour la crédibilité du Commissaire. »

« En fait, le Commissaire n'a pas tellement de crédibilité, tranche Alexandre Popovitch. S'il en avait plus, il recevrait pas mal plus de plaintes. Les gens n'ont pas envie de porter plainte parce qu'ils savent leur cause perdue d'avance. »

Pour le président du Mouvement action justice, Yves Manseau, comme

pour son homologue de la Ligue des droits et libertés, André Paradis, et le porte-parole du COBP, le rapport de force entre les plaignants et les policiers qui passent devant le Commissaire est loin d'être équilibré. « Les policiers sont toujours bien préparés et entourés des meilleurs avocats, ce qui n'est généralement pas du tout le cas des plaignants », résume M. Manseau.

La lourdeur des procédures au Commissaire et au Comité est un autre facteur qui décourage les victimes présumées à porter plainte, croit par ailleurs M. Paradis. « C'est long. Mais c'est un problème qui affecte tous les processus judiciaires ou quasi-judiciaires. Quand on explique aux gens les recours qu'ils ont, on leur dit toujours de s'armer de patience et de détermination. Il y a des organismes qui hésitent à envoyer leur monde au Commissaire à cause de ça. »

Au Commissaire comme au Comité, on affirme avoir pris les mesures nécessaires pour réduire de façon significative les délais d'attente induite. Au Commissaire, au moins 80 % des dossiers sont désormais réglés en moins de trois mois. Au Comité, le délai moyen de traitement des dossiers était de 20,3 mois en 2000-2001, mais la situation devrait s'améliorer au cours de la prochaine année, promet-on.

« Notre objectif, c'est qu'en 2003, le délai moyen de traitement des dossiers ne dépasse pas six mois », précise le directeur administratif du Comité, M^e Yves Renaud, ajoutant que le délai d'attente entre le dépôt d'une plainte au Commissaire et la décision du Comité (si la plainte se rend jusque-là, bien entendu) varie actuellement entre 8 et 12 mois. Un délai « raisonnable », selon lui.

Au Mouvement action justice, on préfère n'envoyer que les « petits cas » au Commissaire. « Ceux qui ont des grosses causes, on leur suggère d'aller au criminel ou au civil. Les peines imposées au criminel ou au civil sont pas mal plus appropriées que celles du Comité », explique le président de l'organisme, Yves Manseau.

SÉVÉRITÉ

À l'instar de M. Manseau, Alexandre Popovitch ne croit pas que les sanctions imposées par le Comité soient suffisamment sévères. Sur les 102 sanctions imposées en 2000-2001, 11,8 % ont pris la forme d'un avertissement, 8,8 % d'une réprimande, 15,7 % d'un blâme et 51 % d'une suspension dont la durée moyenne ne dépasse pas 10 jours. « C'est loin d'être dissuasif. C'est symbolique, sans plus », estime M. Popovitch.

« Complètement bonbon, renchérit M. Manseau. Non seulement ça ne dissuade pas les policiers, les jours de suspension qui leur sont imposés ne sont souvent, en bout de ligne, que des vacances payées dans la mesure où ils transforment ça en journées de congé. Mais ce qui peut frustrer encore plus un plaignant, c'est de savoir que le policier qui lui a fait perdre un œil, par exemple, ne s'est vu imposer qu'une semaine de suspension. »

Les policiers cités ont leur leçon

ÉLISABETH FLEURY

EFleury@lesoleil.com

Pour un policier, le simple fait d'être cité devant le Commissaire ou le Comité est une bonne leçon, affirme le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Georges Painchaud.

« L'attente de la décision du Commissaire ou du Comité perturbe les policiers et les rend maussades. Leur stress est tel que certains n'en dorment plus la nuit », dit M. Painchaud.

C'est aussi ce que croit M^e Yves Renaud, directeur administratif du Comité de déontologie policière. « Il n'y a pas un policier qui vit bien avec l'idée d'avoir une tache à son dossier », observe M^e Renaud. Selon lui, la très grande majorité des policiers cités devant le Comité ne récidivent pas. « Je n'ai pas de chiffres précis, mais je sais que la proportion d'habités du Comité est très faible », assure l'avocat.

« On dit que dans une entreprise, il y a environ 7 % de comportements indésirables. C'est à peu près ça qu'on a dans la police. Ces comportements indésirables sont typiques des employés qui ne trippent pas sur leur profession. Pour le reste, les policiers cités en déontologie ont l'ultime conviction d'avoir fait leur possible, d'avoir fait leur travail du mieux qu'ils pouvaient. Pour eux, le fait d'être cité est extrêmement dérangeant. Ces gens-là ne sont pas des *toughs*, contrairement à ce que certains pensent, dit M. Painchaud.

« On ne demande la perfection à personne, et on ne peut pas l'exiger d'un policier, continue-t-il. Si un policier a été impliqué, c'est peut-être parce qu'il était fatigué. Il a le droit lui aussi d'être fatigué. S'il a utilisé une force plus grande que nécessaire, c'est peut-être parce qu'on s'est montré agressif à son endroit. Et générale-

ment, devant l'agressivité, les humains répondent par l'agressivité. »

TACHE AU DOSSIER

Si les plaignants estiment que les sanctions imposées par le Comité de déontologie policière ne sont pas suffisamment sévères, M. Painchaud, lui, considère que pour les policiers, « une suspension, c'est beaucoup ». « Souvent, on va refuser de leur donner la médaille du gouverneur pour leurs 20 années de loyaux services. Et ça, ça leur fait mal. Le fait d'avoir une tache à leur dossier va également nuire à leurs promotions et à leurs futures mutations. Le meilleur exemple, c'est celui de Serge Markovic, ce policier du SPCUM qui a heurté à mort un adolescent de 14 ans en répondant à un appel d'urgence, le 25 octobre 1990, et qui a dû attendre pas moins de 11 ans avant d'avoir sa gradation de sergent. »



C'est à partir de cet appartement de Montréal qu'Ahmed Ressam opérait pour un mouvement d'intégrisme islamique international.



SAVARD

BIJOUTIER-JOAILLIER
DIAMANTAIRE

2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 696-3115

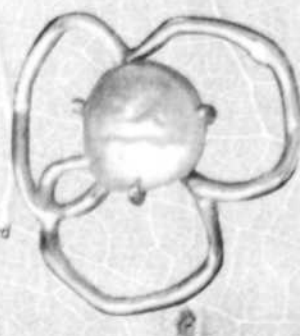
Il y a des cadeaux qui marquent plus que d'autres...

WR Savard, bijoutier joaillier, vous suggère sa broche exclusive « Fleur chinoise » en or jaune 14k, sertie d'une perle d'eau douce

Courant 295\$

OUVERT LE DIMANCHE
EN DÉCEMBRE

Spécial de Noël 195\$ taxes incluses — quantité limitée —



création Hélène Savard

TRAQUE DE BEN LADEN

Les Américains sont dans les grottes

■ TORA BORA, Afghanistan (d'après AFP et AP) — La résistance des hommes d'Oussama ben Laden s'effritait hier dans l'est de l'Afghanistan, sous la pression des pilonnages américains et des progrès sur le terrain de combattants afghans et de commandos occidentaux.

Les forces spéciales américaines ont commencé à pénétrer dans les cavernes et les tunnels de la région de Tora Bora, dans l'est de l'Afghanistan, où se cachent de nombreux combattants d'Al-Qaïda d'Oussama ben Laden, a annoncé hier soir le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld.

« Nous venons tout juste d'entrer dans ces cavernes et tunnels », a déclaré M. Rumsfeld à bord de l'avion qui le transportait vers le Caucase.

« Les combats se poursuivent et les forces sur le terrain progressent, avec l'aide de bombardements massifs. Nous espérons que les combattants d'Al-Qaïda qui sont dans ces cavernes et ces tunnels se rendront », a d'autre part dit M. Rumsfeld à Tbilissi. Il s'exprimait au cours d'une conférence de presse donnée avec le président géorgien Edouard Chevardnadze, à l'issue d'un voyage éclair dans le Caucase qui l'avait conduit auparavant à Bakou et à Erevan.

Enfin, il a démenti que les forces spéciales américaines aient trouvé dans les cavernes de Tora Bora des renseignements ayant déjà permis des arrestations dans d'autres pays. « J'en doute, parce que nous venons tout juste d'entrer dans ces cavernes et tunnels », a-t-il dit.

Plus tôt dans la journée, pendant son escale à Erevan, M. Rumsfeld avait déclaré que « plusieurs centaines » de combattants d'Al-Qaïda et peut-être de talibans se cachaient dans la région de Tora Bora, où ils étaient pris en étau entre les troupes afghanes d'un côté et les forces pakistanaises de l'autre.

La capture du chef islamiste tenu pour responsable des attaques suicides du 11 septembre qui ont fait 3251 morts aux États-Unis apparaît à une majorité d'Américains comme la condition d'une victoire en Afghanistan.

Soixante-deux pour cent, selon un sondage publié par *Newsweek*, estiment que la campagne entamée le 7 octobre ne sera un succès qu'en cas de capture ou de mort de ben Laden et du chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar.

Les troupes américaines traquent ben Laden ont repéré sa voix il y a quelques jours, donnant des ordres par radio aux combattants d'Al-Qaïda dans l'est de l'Afghanistan, ont rapporté samedi des organes de presse américains.

La voix a été analysée et comparée aux autres

Les gens d'Al-Qaïda plient sous les bombes

enregistrements disponibles de ben Laden et elle apporte une preuve décisive de sa présence dans la région des Montagnes blanches près de Tora Bora, selon des responsables cités par le quotidien *Washington Times*.

Ces affrontements, dans le secteur de Tora Bora, opposent de 300 à 1000 combattants d'Al-Qaïda aux forces d'une coalition de chefs locaux regroupés au sein du Conseil de l'Est, soutenue par les forces spéciales occidentales.

Les commandos américains font tout pour empêcher les combattants d'Al-Qaïda, voire ben Laden lui-même, de s'échapper de deux vallées encaissées, Agam et Wazir, jouxtant la frontière avec le Pakistan, au cœur des Montagnes blanches.

Ces deux vallées, au sud de Jalalabad, sont fermées par une ligne de crête qui marque la frontière avec le Pakistan.

L'aviation américaine pilonne les sommets pour tenter de couper la retraite des forces d'Al-Qaïda vers le Pakistan, où Islamabad a déployé quelque 4000 hommes sur un front de 40 km et mobilisé des hélicoptères de combat.

Les forces du Conseil de l'Est font pression sur les positions d'Al-Qaïda, en tentant notamment de les déloger des cavernes et des tunnels creusés à flanc de montagne.

BANDE VIDÉO

Mystère persistant

■ RYAD — L'identité de l'hôte d'Oussama ben Laden, présenté comme un « cheikh » dans la bande vidéo diffusée par le Pentagone jeudi, demeure hier un mystère en Arabie Saoudite, dont il serait originaire. Le cheikh paralysé — assis aux côtés de ben Laden, durant l'enregistrement — a été identifié par des sources américaines citées par le quotidien saoudien *Asharq Al-Awsat* comme étant Souleiman al-Ghamdi, un Saoudien installé à Djeddah. Mais des sources arabes citées par le journal l'identifient comme étant Abou Souleiman al-Makki, marié à une fille d'Ayman Al-Zawahiri, le bras droit de ben Laden. D'autres sources arabes soutiennent encore que l'homme est un Irakien présenté sous son nom de guerre « Abou Khadija ». (AFP)

Fin du ramadan



C'était fin du ramadan, hier, dans le monde musulman, et il y avait foule dans les pâtisseries de Salda, au Liban. La fin du ramadan est une période de réjouissances où pendant trois jours les et les autres se visitent mutuellement et échantent des douceurs.

Bureaux du Jihad et du Hamas fermés à Gaza

GAZA (d'après AFP et AP) — L'Autorité palestinienne a intensifié hier les mesures de rétorsions contre les islamistes à l'issue d'une journée marquée par l'occupation temporaire d'une ville dans la bande de Gaza, où quatre Palestiniens ont été tués, et le rappel de l'émissaire américain au Proche-Orient, et à la veille d'un important discours de M. Yasser Arafat.

L'Autorité palestinienne a fermé neuf bureaux des mouvements radicaux islamistes Hamas et Jihad islamique dans la bande de Gaza, portant le total à 13 bureaux en deux jours, a indiqué un responsable de la police palestinienne.

Trois autres bureaux devaient suivre aujourd'hui, a-t-il ajouté alors qu'un autre responsable palestinien a indiqué, sans plus de précision, que l'Autorité palestinienne fermait aussi les bureaux de ces mouvements en Cisjordanie.

L'agence officielle Wafa a annoncé de son côté que la direction palestinienne avait ordonné aux services de sécurité de « prendre le contrôle » des ateliers fabriquant des pièces de mortier, utilisées par les islamistes radicaux pour tirer sur des cibles israéliennes.

En début de soirée, l'armée israélienne s'est retirée de la ville autonome palestinienne de Beit Hanoun (nord de la bande de Gaza), qu'elle occupait depuis la nuit précédente, et a annoncé avoir arrêté 15 personnes dans la ville qu'elle a qualifiée de « bastion du Hamas ».

Durant cette occupation, quatre Palestiniens, un policier et trois adolescents, ont été tués, et

15 personnes ont été grièvement blessées.

À Ramallah, en Cisjordanie, où le président palestinien Yasser Arafat est bloqué par l'armée israélienne depuis le 3 décembre, des responsables ont annoncé qu'il prononcerait un « important discours » aujourd'hui, à l'occasion de l'Aid al-Fitr, fête qui marque la fin du mois de jeûne du ramadan.

Cette allocution devrait être consacrée aux « risques créés par la situation actuelle », selon ces mêmes sources.

Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres s'est une nouvelle fois montré critique à l'égard des mouvements armés de son propre gouvernement, jugeant qu'il serait « impossible de régler le conflit par des moyens militaires ». Interrogé par la télévision israélienne, il a également appelé Yasser Arafat à « se mettre à combattre le terrorisme ».

Jeudi, après de nouveaux attentats anti-israéliens, le gouvernement israélien a déclaré que le président palestinien était « hors jeu » et a rompu tous ses contacts avec lui.

Il a aussi lancé des représailles contre l'Autorité palestinienne.

Les E.-U. pour leur part ont annoncé qu'ils rappelaient « pour consultations » leur émissaire spécial arrivé le 26 novembre dans la région, le général en retraite Anthony Zinni, tout en assurant que celui-ci retournerait dans la région.

M. Zinni était hier au Caire où il a rencontré le président égyptien Hosni Moubarak.

179\$*

CHATEAU LAURIER

1220, Place George-V Ouest,
(coin Grande Allée)
Québec Qc G1R 5B8
Tél. : 418-522-8108

Le Vieux-Québec fête Noël

avec ses forfaits *fête Noël*
Charme et Gastronomie.

- 2 nuitées à l'hôtel de votre choix (chambre régulière)
- 2 petits déjeuners
- 2 soupers gastronomiques (5 services) dans l'un des restaurants participants
- Le stationnement, les taxes et les pourboires (repas) sont inclus.

* prix par personne en occupation double minimum 2 nuits.

Valable jusqu'au 30 avril 2002.
Non disponible le 31 décembre 2001,
les 15 et 16 février 2002. Aussi disponible
du 1^{er} mai au 30 juin 2002 avec supplément
de 20 \$ excluant le 24 juin.

Aussi offerts en
certificats-cadeaux personnalisés!

159\$*

CHATEAU BELLEVUE

16, rue de la Porte
Québec Qc G1R 4M9
Tél. : 418-692-2573

LE MANOIR LAFAYETTE

661, rue Grande Allée Est
Québec Qc G1R 2K4
Tél. : 418-522-2652

WWW.VIEUXQUEBEC.COM STATIONNEMENT GRATUIT

1.877.999.9623

Ceux qui nous connaissent savent qu'ils peuvent compter sur notre professionnalisme, notre service... et notre grand cœur.

Prenez la résolution de venir le constater sur place. À tous, nos vœux de

Joyeuses fêtes!

Marcel Roussel conseiller
Luc Beaudoin directeur des ventes
Gilles Daigle conseiller

PELEMO NISSAN

Le petit garage au grand cœur
25 ans à votre service

1150, 18^e Rue, Québec **647-1822**
Près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus

LAURENCE ALEXANDRE

JOIES DÉCO

« LAURENCE ALEXANDRE » vous offre le plus vaste choix de cadeaux sélectionnés juste pour vous.

- ❖ créations québécoises
- ❖ importations
- ❖ produits « Tintin »
- ❖ lampes Berger
- ❖ meubles d'appoint
- ❖ et bien d'autres encore...

Venez nous rencontrer, vous en sortirez emballés!

1221, Charles-Albanel, Sainte-Foy
(Autoroute Charest, sortie Jean-Gauvin)
877-9914

* Du 19 novembre au 31 décembre
KIOSQUE AU MAIL CENTRAL, PLACE LAURIER

10% à 25%
sur nos
balles de golf
bois Orlimar
(tri-métal)
courant: 329\$

Spécial 199\$

Profitez de nos nombreux soldes en magasin.

20 à 50%
sur tous nos vêtements
en magasin

LA SOURCE du Golf

1221, Charles-Albanel
Autoroute 40, Sainte-Foy
Sortie Jean-Gauvin, Cap-Rouge
(près du IGA) **871-9559**

Offrez-lui un moment plaisir dans un espace cocooning...

Forfaits personnalisés Certificats-cadeaux

Dorlotée de la tête aux pieds...

Espace Beauté marie gagnon, un lieu et un concept uniques, des cabines intimes, une atmosphère relaxante et feutrée.

Tout le personnel vous souhaite

Joyeuses fêtes

ESPACE BEAUTÉ marie gagnon

2139, rue Louis-Joliet
Sainte-Foy (coin Myrand)
682-8272

Deux psychodrames à la fois, c'est beaucoup

Deux psychodrames à la fois, c'est beaucoup ! Il y a quelque chose d'irréel dans la traque simultanée dont les deux personnalités peuvent être les plus connues du monde arabe, Yasser Arafat et Oussama ben Laden, sont la cible de la part des Israéliens dans le premier cas, et des Américains, dans le second.

On voudrait sceller le destin simultanément, à quelques heures ou quelques jours près, des deux grandes figures emblématiques du monde arabe de l'instant présent que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais c'est affaire de circonstances plus que de haute politique ou de grande stratégie.

Les deux psychodrames sont d'inégale portée. Celui de M. Arafat est plus décisif que celui d'Oussama ben Laden, même si le second fait plus les manchettes que le premier depuis le 11 septembre.

La « cassure » palestinienne en cours pèsera plus sur la paix au Moyen-Orient que celle du réseau d'Al-Qaïda même si le destin des deux hommes est d'une certaine manière lié.

Oussama ben Laden ne s'explique pas sans Yasser Arafat, alors que ce dernier s'explique sans le premier. L'échec politique de l'un, face à Israël, sert en effet d'alibi au coup de force de l'autre contre les États-Unis, le 11 septembre. Yasser Arafat et Oussama ben Laden illustrent chacun à leur manière l'éclatement politique du monde arabe incapable de s'unir pour faire la guerre comme pour faire la paix. Yasser Arafat en serait la victime alors qu'Oussama ben Laden aurait voulu être le rassembleur au nom d'un islam sans compromis. Yasser Arafat fait partie du problème alors qu'Oussama aurait voulu en être la solution.

Il y a une différence et de taille entre les deux hommes à un moment crucial de leur vie. Contrairement à Oussama ben Laden, Yasser Arafat n'est pas l'objet d'un « mort ou vif » impératif et sans appel. Il n'est pas un but de guerre d'Israël. M. Ariel Sharon lui-même, le premier ministre israélien,

donc la réputation de « dur à cuire » n'est pourtant plus à faire, est le premier à souligner que la personne du dirigeant palestinien n'est pas en cause. Il disait n'avoir pas encore vraiment décidé, il y a quelques jours, si M. Arafat était ou non un partenaire pour faire la paix. Il vient finalement de le déclarer hors-jeu.

RÉALISME POLITIQUE

M. Arafat incarne le réalisme politique au sein du mouvement palestinien. Il en a pris la tête après la guerre des Six Jours en 1967, quand les forces armées israéliennes eurent conquis la Cisjordanie et la bande de Gaza, battant à plate couture celles des Arabes.

C'était une époque de grand désarroi dans le monde arabe dans son ensemble, mais aussi et surtout au sein du mouvement palestinien. La guerre perdue découlait en partie des outrances verbales du mouvement palestinien de l'époque, dominé par des objectifs maximalistes dont le mot d'ordre était « Les Juifs à la mer ».

M. Arafat a mis fin à cette rhétorique. Cela impliquait à terme l'acceptation de l'État israélien. Sauf erreur, il ne semble pas y avoir eu de tentatives sérieuses des Israéliens pour avoir M. Arafat « mort ou vif ». Y compris pendant la guerre du Liban en 1982.

La guerre au Liban fut en fait la première guerre de M. Sharon contre Yasser Arafat. C'est M. Sharon, sur le terrain, qui en fixait la stratégie et la tactique, voire les buts politiques qui étaient de casser la résistance palestinienne où de la chasser du Liban, lui interdisant ainsi de faire la guerre à Israël à partir de « sanctuaires » frontaliers. Ce qui revenait au même. Si jamais il fut question d'avoir Yasser Arafat « mort ou vif », le projet n'a pas été sérieusement poursuivi, ne serait-ce que parce que M. Arafat est toujours là en chair et en os.



René Beaudin
RBeaudin@lesoleil.com

M. Arafat était en fait plus utile vif que mort, en tout cas à partir du moment où l'on acceptait l'idée qu'un jour il faudrait bien envisager une solution politique à un conflit sans issue militaire.

Les lendemains de guerre au Liban furent une période de grand désarroi pour le mouvement palestinien confiné à l'exil de Tunis, après son expulsion du Liban. La rhétorique maximaliste, étouffée par le désastre militaire de 1967 dont elle fut en partie la cause, reprenait goût à la vie si l'on peut dire, le réalisme politique semblant discrédité par le désastre libanais.

Mais M. Arafat l'a maintenue sous le boisseau. Une décennie plus tard, son réalisme politique semblait triompher avec la mise en marche du processus de paix à Oslo.

C'est encore le cas aujourd'hui alors que le mouvement palestinien semble à la veille d'un autre exil vers un autre sol arabe. M. Arafat ne pouvant ou ne voulant plonger son peuple dans la guerre civile en supprimant cet « État dans l'État » qui constituent le Hamas et le Jihad islamique qui mènent leur propre guerre contre Israël à partir des territoires ou sanctuaires palestiniens. M. Sharon, dit-on, n'attend qu'un autre attentat de grande ampleur pour mettre le dirigeant palestinien à bord d'un avion vers Tunis. C'est peut-être la porte de sortie honorable d'une situation impossible qu'espère finalement M. Arafat. Il est prêt, dit-on, à lancer un appel à son peuple pour qu'il mette volontairement fin à l'Intifada, mais il semble avoir renoncé à le réprimer lui-même.

SEUL ET ISOLÉ

L'homme est aujourd'hui en effet seul et isolé. Les Américains le reconnaissent toujours comme le dirigeant élu du peuple palestinien, mais ils invitent la communauté internationale à rompre les contacts avec lui tant qu'il n'aura pas éradiqué le « terrorisme » du Hamas et du Ji-

had islamique. Si tel devait être le cas, et que M. Arafat soit de nouveau exilé à Tunis ou ailleurs, ce serait d'une certaine manière le reconnaître comme un interlocuteur politique incontournable en des jours meilleurs. De même qu'il a fallu parler politique avec lui, il y a une décennie, il faudra bien en revenir à un jour ou l'autre. M. Sharon le sait bien. M. Shimon Peres, son ministre des Affaires étrangères, le lui rappelle maintenant presque quotidiennement en soulignant que M. Arafat est irremplaçable.

Mais M. Sharon, soyons-en sûrs, n'a pas besoin des mises en garde de M. Peres. C'est un politicien habile. Il est devenu premier ministre de son pays après une traversée du désert, longue et pénible, consécutive à une « bavure » monstrueuse, les massacres de Sabra et de Chatilla, deux camps palestiniens de Beyrouth, commis par des milices chrétiennes libanaises alors que l'armée israélienne, commandée par M. Sharon, alors général et ministre de la Défense, occupait et contrôlait le terrain. L'événement a eu un effet dévastateur sur la société israélienne. Il a provoqué une crise morale surmontée finalement par la mise en marche du processus d'Oslo et auquel M. Sharon s'est plus ou moins rallié avant de l'enterrer il y a quelques mois.

La disparition de M. Arafat, délibérément ou même accidentellement supprimé, dans le cadre des assassinats sélectifs ou dans le tumulte d'une bataille, pourrait avoir des effets comparables. Les sondages d'opinion témoignent d'une opinion publique fort partagée à l'égard de M. Arafat. Nul ne sait si la paix peut être refaite avec les Palestiniens, mais elle passe encore par lui. Une bavure, c'est beaucoup dans la vie d'un homme politique. Deux, c'est trop.

On parle beaucoup d'Oussama ben Laden, mais dans quelques heures, dans quelques jours ou quelques semaines, quand on l'aura eu, probablement mort plutôt que vif, il ne fera plus peut-être que figure d'étoile filante. Mort ou vif, M. Arafat est dans le décor pour longtemps.

Au moins 21 morts dans l'incendie d'un hôpital en Italie

ROME (AFP) — Vingt-et-une personnes ont trouvé la mort cette nuit à dans l'incendie d'un établissement de soins où séjournaient des personnes âgées dans la commune de San Gregorio Magno, à 40 km d'Eboli en Campanie (Italie du sud), selon un bilan des pompiers.

Sept survivants ont, pour leur part, été transportés dans l'hôpital voisin de Oliveto Citra où ils sont soignés pour des brûlures.

L'incendie s'est déclaré vers 1 h, selon le témoignage du maire-adjoint de Buccino, Pasquale Via, commune voisine sur laquelle on avait d'abord cru que se situait l'établissement.

Les infirmières de nuit ont donné l'alarme et ont réussi à faire sortir sept patients. Mais la propagation des flammes a été tellement rapide qu'elles n'ont pas pu en sauver d'autres.

L'incendie s'est propagé en quelques minutes et selon les premières constatations des pompiers, il n'est pas exclu que certaines personnes âgées, souffrant d'handicaps moteurs soient mortes asphyxiées dans leur lit.

Sur les lieux du drame, les pompiers — deux détachements venus d'Eboli et un de Salerne, à 70 km — avaient pratiquement terminé d'éteindre les foyers d'incendie.

Les pompiers ont déjà retrouvé dix cadavres dans les débris et ont demandé au centre de secours de Salerne l'envoi de pelleteuses et de groupes halogènes pour pouvoir continuer les travaux de dégagement.

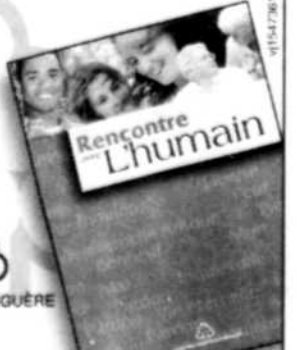
L'établissement pour personnes âgées était un centre du département de la santé mentale qui accueillait des patients dont certaines souffraient de handicaps moteurs.

Il était situé dans la campagne, dans une zone un peu isolée, à trois kilomètres du centre de Buccino.



« Il ne peut y avoir de paix sans pardon. »

En vente en librairie, 15\$
Informations: 651-8885



FONDATION GIGUÈRE

Manifestation pacifiste symbolique contre Ariel Sharon en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Deux cents pacifistes israéliens ont accusé le premier ministre Ariel Sharon de lancer Israël dans une dangereuse escalade militaire face aux Palestiniens, lors d'un *sit-in* symbolique devant sa résidence à Jérusalem-Ouest.

Les manifestants, réunis notamment à l'appel du mouvement La paix maintenant, ont brandi des pancartes contre « la réoccupation » des territoires palestiniens par l'armée israélienne, a constaté un photographe de l'AFP.

Ils ont brandi des pancartes avec des inscriptions telles que « l'occupation tue » ou en faveur d'une reprise immédiate des négociations de paix

avec l'Autorité palestinienne, présidée par Yasser Arafat.

Ils se sont élevés contre la tentative du gouvernement de faire « revivre le rêve d'un Grand Israël » s'étendant de la Méditerranée au Jourdain et englobant les territoires palestiniens.

À propos des opérations militaires lancées par Israël contre les territoires palestiniens depuis mercredi soir après de nouveaux attentats palestiniens meur-



Ariel Sharon

triers, les manifestants ont mis en garde contre une « nouvelle guerre du Liban », en référence à l'offensive lancée en juin 1982 au Liban alors que M. Sharon était ministre de la Défense.

Censée durer quelques jours et se limiter à quarante kilomètres, cette offensive a mené l'armée israélienne jusqu'à Beyrouth et l'a engluée au Liban Sud pendant 18 années, au prix de quelque 600 morts dans ses rangs.

Les organisateurs ont indiqué que le *sit-in* devait se tenir tous les samedis soir.

Des voix s'élèvent contre le rêve d'un « Grand Israël »



Nous payons les taxes pour vous sur tous nos vêtements à prix courant en magasin *

* Jusqu'au 16 décembre 2001. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.



Réductions sur tous nos ensembles de ski

- Skis Karhu Atli
- Bottes Salomon
- Fixation Salomon auto
- Bâtons Masters aluminium

Spécial 239,99 \$
Régulier 274,99 \$

GRATUIT À L'ACHAT D'UN ENSEMBLE : Pose de la fixation, préparation à chaud de la base, clinique de fartage, cours d'une heure, un laissez-passer dans 9 centres de ski de fond.

tirage D'UN BAS DE NOËL
rempli d'articles de plein air d'une valeur de 1000 \$ *

* Détails en magasin.

Heures d'ouverture : du 3 décembre à Noël
Lundi au vendredi : 9h30 à 21h00, samedi : 9h30 à 17h00, dimanche : 11h30 à 17h00.

boutique
TAÏGA
sports · plein air

1200, AVENUE DE GERMAIN-DES-PRÉS, SAINTE-FOY • TÉLÉPHONE : 418.658.2742
Complexe de l'Hôtel Germain des Prés

Le marché de Noël



Unique au Québec !

Heures d'ouverture :
Lundi au dimanche 10h00 à 18h00
Fermé le 25 et le 26 décembre 2001

Menus des fêtes - Idées cadeaux
Du 7 au 30 décembre 2001

Marché du Vieux-Port 160, Quai St-André, Québec
Téléphone : (418) 692-2517

LE SOLEIL québec Bureau de la Capitale Nationale Québec
CITE 107.5 FM CRCDQ LE MARCHÉ Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Les autopsies en baisse depuis 10 ans

La révision de la justification de certaines d'entre elles et le resserrement des critères explique cette situation

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

■ L'adage est faux. On ne meurt pas de sa belle mort. On ne meurt pas au bout de sa vie. On meurt d'une cause. Et quand cette cause n'est pas évidente, le coronar est là pour faire parler votre cadavre et lui extirper son secret.

C'est le coronar en chef, le Dr Serge Turmel, qui l'affirme. « Il y a toujours une cause au décès, même si on meurt de vieillesse, déclare-t-il en entrevue au SOLEIL. Le médecin qui remplit le bulletin de décès pour le compte du Bureau de la statistique du Québec a l'obligation de déterminer la cause médicale probable de la mort. On meurt toujours de quelque chose, ne serait-ce que le fait d'un organe majeur, comme le cœur, qui développe une insuffisance cardiaque. »

Mais le coronar n'est pas Dieu. Pas plus que le pathologiste qui pratique l'autopsie. Dans 5 % à 8 % des « cas de coronar », c'est-à-dire des décès où le coronar est appelé à intervenir, le cadavre restera muet comme la tombe. Il ne révélera ni lésion, ni traumatisme, ni trace d'intoxication.

Le pathologiste aura beau le fouiller, le retourner dans tous les sens, le corps gardera son secret pour lui. « C'est ce que, dans notre jargon, on appelle une autopsie blanche, explique le Dr Turmel. Ce sont les cas où on ne trouve rien ni à l'examen externe du corps, ni à l'examen interne macroscopique, ni à l'examen interne microscopique, ni aux analyses toxicologiques. Aucune maladie ne sera mise en évidence. »

Ces cas seraient plus souvent qu'autrement des morts subites, inattendues. Des départs furtifs, mystérieux, sans préavis. Mais c'est loin d'être la règle. « C'est vrai qu'on ne lit pas dans un corps comme dans un livre ouvert. On ne trouve pas la cause médicale de la mort dans 100 % des cas. Mais dans plus de 90 % des investigations, on trouve », insiste le coronar en chef, qui précise que les autopsies sont en baisse au Québec.

Les statistiques révèlent en effet que le pourcentage d'autopsies pratiquées à la demande du coronar est passé, entre 1991 et 2001, de 70 % à 56 %, soit une baisse de 14 %. « On s'est rendu compte que certaines autopsies n'étaient pas nécessaires et on a resserré nos critères. L'examen externe va souvent suffire à déterminer la cause d'un décès », note le Dr Turmel.

Sans compter que le Québec connaît présentement une importante pénurie de pathologistes que le coronar en chef attribue au départ à la retraite de plusieurs d'entre eux et à la faiblesse de la relève. « Le Québec compte environ 150 pathologistes, précise-t-il. Sans aller jusqu'à dire qu'on va se priver d'une autopsie par manque de pathologistes, non. Mais c'est sûr que ça nuit et que ça peut créer des délais. »



Le coronar en chef, le Dr Serge Turmel estime que la pénurie actuelle de pathologistes au Québec est tout simplement due à la mise à la retraite de plusieurs d'entre eux et à la faiblesse de la relève.

AUTOPSIE OBLIGATOIRE

Pénurie ou non, restent des cas où l'autopsie est obligatoire. L'homicide en est un parce qu'un acte criminel a été commis et qu'il y a possibilité de poursuite civile. La mort subite en est un autre. En particulier la mort subite d'un nouveau-né. « Le jeune poupon qu'on trouve mort dans son berceau sans aucun signe de violence, c'est systématique. Il y a autopsie », indique le coronar en chef.

De même dans le cas de morts dites de cause indéterminée. Telle celle d'une jeune personne qu'on découvre sans vie dans un appartement, sans trace d'infraction, de désordre, de présence de médicaments.

Dans les cas de suicide, là tout dépend du moyen utilisé. Par arme à feu, on procède généralement à une autopsie au moins pour déloger le projectile et en faire l'analyse balistique. Par intoxication médicamenteuse aussi, c'est fréquent. Par pendaison, au contraire, on n'en fera pas, sauf en cas de circonstances douteuses. Dans les cas d'accident de voiture, le conducteur va passer « au cash », surtout si des passagers sont impliqués. Le coronar va aussi demander une autopsie pour aider à identifier une personne qui a péri, par exemple, dans un incendie.

En chiffres absolus, il s'est pratiqué 2280 autopsies au Québec en 2000-2001 sur les 5000 décès où un coronar est intervenu. De ces 2280 autopsies, la grande majorité ont été réalisées en milieu hospitalier et le reste au Laboratoire de médecine légale de Montréal.

IMPRESSIONNANT

Le Dr Turmel n'a jamais lui-même pratiqué d'autopsies, mais il en a vu de ses yeux vu quelques centaines. « La première fois, c'est impression-

nant. Ça nous confronte à la mort. Mais ce n'est pas lugubre, assure-t-il. C'est un travail professionnel exécuté dans un but scientifique. Faut souligner que comme coronar ou pathologiste, on n'a pas la charge émotive reliée au décès de la personne. »

Les seules autopsies qui ont vraiment bouleversé le Dr Turmel sont celles d'enfants. « On ne s'habitue jamais à une autopsie d'enfant, témoigne-t-il. Sur le plan émotif, c'est beaucoup plus difficile. »

Et le coronar en chef de narrer les quatre grandes étapes de l'autopsie. D'abord, l'examen externe pour noter les plaies, les cicatrices, l'état de rigidité, les traumatismes, les ecchymoses. Puis, l'examen interne avec ouverture du crâne, du thorax, de l'abdomen. Parfois de certains membres. Tout cela pour examiner les organes (foie, poumons, reins, intestins) de façon macroscopique et détecter les lésions, les hémorragies, les traces d'infarctus.

À ce stade, il peut aussi y avoir prélèvement de sang, d'urine, de liquide dans les yeux pour rechercher la présence de médicaments, de drogues ou autres substances toxiques.

En troisième lieu vient l'analyse microscopique des lésions. Et enfin, on referme le corps. On recoud le thorax, l'abdomen et on ramène en place le cuir chevelu. Le corps est prêt pour être libéré et remis à la famille.

Le Dr Turmel hésite quand on lui demande si ça le dérangerait que son corps soit autopsié. « Non, ce n'est pas quelque chose qui me perturberait, dit-il après réflexion. Mais seulement si c'est nécessaire. Pour des raisons scientifiques. Autrement, non. Vaut mieux pas. »

Une autopsie en milieu hospitalier coûte environ 520 \$ en matériel et honoraires professionnels. Au laboratoire de médecine légale de Montréal, où des expertises ultraspécialisées sont souvent requises, on parle 1000 \$ à 1200 \$.

Mais le coronar en chef est formel. Les autopsies sont faites dans un grand souci du respect de la dépouille mortelle et dans la dignité. Il y a eu 53 000 décès au Québec l'an dernier. Le coronar est intervenu dans 10 % des cas avec une autopsie moins de 6 fois sur 10.

MAXI-GOLF 2002
Le Maxi-Golf 2002 disponible chez:
GOLF DE L'ÉTANG • GOLF USA
INTERSPORT • SPORTS EXPERTS

RABAIS DE 5\$
SUR LE PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

Identificateurs de verres à vin
Beaucoup, beaucoup de choix!

14,98\$ Le jeu de 6

POM LE COIN CULINAIRE
POM PLACE LAURIER 653-5878

5 jours pour 5\$
Apprenez à conduire
844-4444 LE SOLEIL
Pour les services de 108 et 109, pour un temps limité. Apprenez à 2 lignes.

PORSCHE DESIGN
BY **FABER CASTELL**

Les plumes Porsche Design offrent l'unique tissage haute technologie «câble technique» en acier flexible utilisé dans le programme automobile Porsche. Alors que les autres instruments d'écriture peuvent devenir inconfortables avec le temps, les plumes et crayons Porsche Design répondent avec élasticité à la pression.

Stylo à encre et à bille roulante disponibles à partir de **189\$** chacun

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

Stylo Grand Mail de Place Laurier, Sainte-Foy, Québec (418) 651-1295 www.stylo.ca

AUSI À MONTRÉAL, LAVAL, SAINT-BRUNO ET BROSSARD

Tout est possible
Pour toujours, Toyota c'est Charlesbourg JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE chez **CHARLESBOURG**

0\$ Aucun dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles 2001, Echo 2002 et Corolla 2002

0\$ 1re mensualité gratuite sur financement à l'achat de 36 à 60 mois sur tous les modèles 2001, Echo 2002 et Corolla 2002

0\$ 1re mensualité gratuite à la location sur tous les modèles 2001, Echo 2002 et Corolla 2002

9,9% financement 36 mois

Corolla

Photo à titre indicatif
A la livraison de votre véhicule, partez avec le **cadeau surprise Charlesbourg Toyota.**

6070, boul. du Jardin, Charlesbourg (418) 623-9843 www.ctoyota.com

Jusqu'au 20 décembre

LE BUS M'EN DONNE PLUS...

Si vous avez un laissez-passer mensuel valide de la STCUQ, inscrivez-vous dès aujourd'hui au concours « Le bus m'en donne plus... » en composant le **1 900 870-STCUQ (7828)**

À gagner

Un ensemble de ski complet (équipement et vêtements)
100 billets doubles pour le ski de soirée au Relais
50 laissez-passer doubles pour une soirée « VIP » le 9 janvier au Relais et une foule d'accessoires de ski remis lors de cette soirée

Tirage tous les jours
www.stcuq.qc.ca

Cet hiver + que jamais, LE BUS M'EN DONNE PLUS !

STCUQ Société de transport de la Communauté urbaine de Québec

TUERIE AU PARLEMENT INDIEN Islamabad réclame des preuves

ÉLIZABETH ROCHE
Agence France-Presse

NEW DELHI — L'Inde a été mise au défi par Islamabad d'apporter les preuves de l'implication pakistanaise dans l'attentat de jeudi contre le Parlement de New Delhi, à la suite duquel quatre personnes, dont deux Pakistanais, ont été interrogées par la police indienne.

La police indienne a annoncé hier détenir deux Pakistanais et deux jeunes Cachemiris dans le cadre de son enquête sur cette fusillade ayant fait 12 morts, dont les cinq assaillants attribués par le gouvernement indien à un mouvement islamiste soutenu par le Pakistan.

À Islamabad, Aziz Ahmed Khan, porte-parole du ministère pakistanais des Affaires étrangères, a affirmé qu'une enquête serait ouverte à condition que des preuves de connexions pakistanaises soient apportées. « Si l'Inde nous apporte des preuves, alors nous les examinerons », a-t-il dit.

« Nous n'avons jamais permis que le territoire du Pakistan soit utilisé à des fins terroristes dans le passé et nous ne le permettrons pas à l'avenir », a déclaré M. Khan.

« Le Pakistan a déjà condamné fermement l'attentat contre le bâtiment

du Parlement indien, qui a fait de nombreuses victimes », a-t-il poursuivi, ajoutant : « Le Pakistan condamne le terrorisme sous toutes ses formes. »

Cette déclaration faisait suite à celles faites vendredi par le ministre indien des Affaires étrangères, Jaswant Singh, selon lequel les groupes islamistes Lashkar-e-Taiba et Jaish-e-Mohammad opérant dans la partie indienne du Cachemire à partir du Pakistan seraient à l'origine de l'attaque.

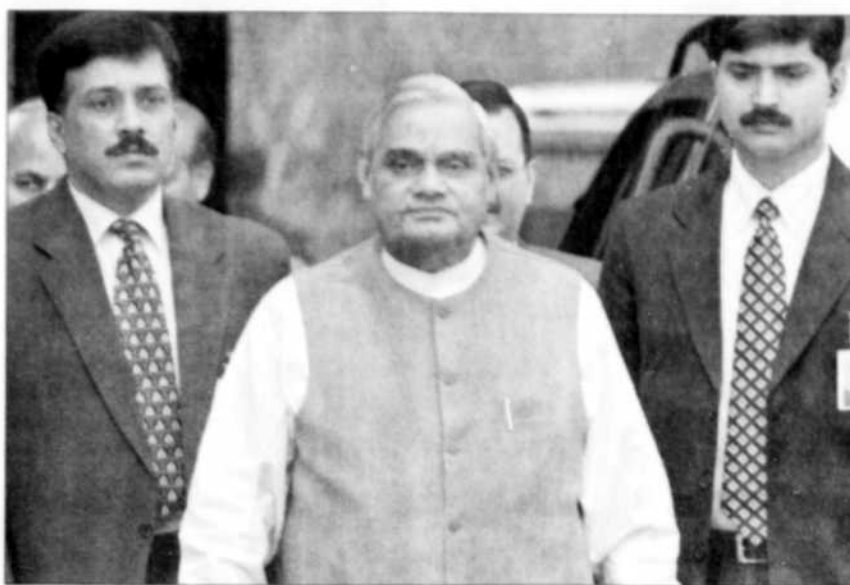
M. Singh a invité Islamabad à arrêter les dirigeants de ces deux mouvements et à geler leurs actifs.

Le mouvement Lashkar-e-Taiba a qualifié de « sans fondement » les accusations portées par New Delhi.

Le Pakistan accuse, à son tour, l'Inde de vouloir accroître la tension entre les deux nations

Le groupe Jaish-e-Mohammad a été accusé par l'Inde d'avoir été à l'origine de l'attentat suicide perpétré le 1^{er} octobre devant le parlement de Srinagar, entraînant la mort d'une quarantaine de personnes.

L'attentat perpétré jeudi en fin de matinée, au cœur du pouvoir fédéral indien, a été conduit par cinq hommes lourdement armés qui ont réussi à s'introduire au centre de l'enceinte parlementaire, où ils ont tué sept personnes avant de succomber à leur tour sous les balles.



Le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, entouré de deux gardes du corps, fait l'objet de pressions en Inde pour poursuivre jusqu'au Cachemire pakistanais les responsables de l'attaque contre son Parlement.

Un porte-parole militaire pakistanais avait mis en garde vendredi l'Inde contre toute action précipitée. « L'Inde semble faire des efforts pour accroître la tension en accusant le Pakistan, avait dit le général Rashid Qureshi. Si elle s'engage à l'aventure, l'Inde le paiera cherement. »

Cet avertissement d'Islamabad a été lancé à la suite des pressions exercées par le parti au pouvoir en Inde, le BJP (nationaliste hindou), sur le premier ministre Atal Behari Vajpayee, lui demandant « une politique de recherche active et énergique » au Cachemire avec des raids de représailles au-delà de la frontière controversée avec le Pakistan.

Cependant, un expert indien, K.P.S. Gill, qui était venu à bout de l'insurrection séparatiste des Sikhs, il y a une dizaine d'années, lorsqu'il était chef

de la police de l'État du Punjab, affirme qu'il est peu probable que l'Inde lance des « frappes chirurgicales » sur les camps d'entraînement.

« Aucun pays n'est complètement en situation de mener des actions unilatérales aujourd'hui », explique M. Gill.

Un analyste en stratégie, C. Raja Mohan, estime dans le journal *The Hindu* que l'Inde avait opté en faveur d'une approche diplomatique en premier lieu. « En communiquant un ensemble d'exigences en faveur de mesures pakistanaises contre les groupes terroristes, l'Inde a envoyé un avertissement à Islamabad », écrit-il.

« Si ces revendications ne sont pas suivies d'effet, cela devrait fournir une justification pour toute action militaire à venir que New Delhi pourrait envisager contre le Pakistan », ajoute-t-il.

La patience indienne « a ses limites »

NEW DELHI (AFP) — Le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee a déclaré hier qu'après l'attaque contre le Parlement à New Delhi, l'Inde avait atteint les limites de sa patience.

« Nous avons montré beaucoup de retenue dans le passé, et aujourd'hui notre tolérance a atteint ses limites », a déclaré M. Vajpayee, cité par l'agence de presse indienne PTI.

Se référant au Pakistan sans le nommer, M. Vajpayee a indiqué : « On nous conseille sans cesse de montrer de la retenue, mais nous répondons à ceux qui nous donnent ce conseil de prévenir notre voisin que notre tolérance a ses limites. »

IDÉE INSOUTENABLE

« Je tremble à la pensée de ce qui se serait passé si un seul terroriste avait réussi à pénétrer dans la salle du Parlement », a dit M. Vajpayee, qui s'est par ailleurs déclaré convaincu que l'objectif des assaillants était de tuer tous les décideurs politiques du pays.

L'Inde accuse le Pakistan d'entraîner et d'armer la guérilla séparatiste musulmane pour évincer l'administration indienne de la région du Cachemire, divisée entre les deux pays. Islamabad de son côté réfute cette accusation, indiquant que son rôle se résume à apporter un soutien moral et diplomatique au combat pour la liberté qui se déroule dans la région himalayenne.

Pour exprimer vos sentiments à Noël...



Notre excellent choix de jongs
et de bijoux à prix variés
pour toutes les bourses

Bijouterie Lévis
Les Galeries Chagnon
300, côte du Passage, Lévis
837-3182

VOLVO pour la vie

Semaine de la familiale Volvo

2001	V70	gris 25 km	cuir CD
2001	V40	bleu 25 km	cuir CD - toit
2001	V40	bleu 14 km	cuir CD - toit
2000	V70	SE noir 62 km	cuir CD - toit
1999	V70	gris 115 km	cuir CD - toit
1999	V70	vert 82 km	cuir
1998	V70	XC 134 km	cuir CD - toit

**VOLVO
DE QUÉBEC**
682-1112

**VOLVO
OCCASION
SELECT**

leMarieClarisse

vous souhaite de Joyeuses Fêtes...

... et vous accueille en cette période de réjouissances dans une ambiance où les fumets, l'agencement des mets, le personnel courtois et chaleureux seront dignes de faire partie de vos souvenirs les plus précieux. Venez découvrir la fraîcheur et un choix inégalé de poissons et fruits de mer, de viandes fines. Et composer, vous-même, votre table d'hôte alors qu'une douce chaleur de foyer rehausse l'atmosphère empreinte de romantisme et de détente.

12, PETIT CHAMPLAIN, Tél.: 692-0857
www.marieclarisse.qc.ca

Jours de FERMETURE:
24 et 25 décembre et du 31 décembre
au 18 janvier inclusivement

La Maison Renaud vous propose

En exclusivité
ses trouvailles
d'Europe

15% de rabais
sur une gamme
de pièces
uniques en
verre soufflé

Jusqu'au 24 décembre



Photos à
titre indicatif

Renaud & cie

L'expérience à votre service

Seulement au
355, rue Marais
Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

URGENCE NEIGE

K2 Canada
Ice Camano
Patins récréatifs sur
homme et femme
Cour: 219,99

Ski Key
Cadenas pour skis
19,99

Carrera Saw Tooth
Lunettes pour adulte
Cour: 34,99

RC Retractor
Cadenas pour skis
ou planche
19,99

Rossignol
Sac à skis
29,99

Salomon
First
Sac à skis
Cour: 34,99

Firefly Fun Tool
Mini-ski à fixations
intégrées
Séjour: 103,79/99
Grandeur: 89 cm
Cour: 229,99

Rossignol
SALTO X
Bâtons de ski
avec 4 boucles
ajustables
Grandeur: 26 à 35,5
Cour: 199,99

Raquettes à neige
Atlas 733
9 x 30 po
Cour: 184,99
Rabais
25 \$

Salomon Verse 6
Ski à double spatule
pour homme et femme
Hauteur: 26,5

Salomon C710 CP
Axe
fixations avec plaque
Hauteur: 26,5

Prix de l'ensemble **389\$**

Prix de l'ensemble **299,99**

Vendu séparément **429\$**

DURAND Sport

TOUJOURS OUVERT LE MERCREDI SOIR

MODE ET CHAUSSURES
ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES
CAMPING ET VÉTÉMENTES

INTER SPORT

DURAND CHARNY LES MARCHÉS D'ÉTÉ

accord D Desjardins

BBQ POUR CONNAISSEUR

ACHAT SPÉCIAL DES FÊTES

en quantité limitée
3 MODÈLES

Lifestyle 308
Cuisinier portable
Breveté en acier
Inextinguible auto-nettoyant
Répond à 6 cuisines
temporaires de cuisine
en plein air

599\$

Prestige 308
Atmosphère gastronomique
Cuisinier portable
Répond à 6 cuisines
temporaires de cuisine
en plein air

899\$

Prestige 450
Séjour au P-308, avec surface
de cuisson plus grande
3 brûleurs puissants

1299\$

**PAYEZ EN
VERSEMENTS
ÉGAUX
SANS FRAIS
SANS INTÉRÊT**

6

CERTIFICAT CADEAU

100\$

échangeable dans les
rayons saisonniers et
ou de sport

À l'achat d'un BBQ
Recevez GRATUITEMENT
un chèque-cadeau *

DURAND

QUINCAILLERIE • MATÉRIAUX • POÊLES & FOYERS

9635, boul. de l'Ornière, Québec 843-2223

www.durand.ca

*Certains restrictions peuvent s'appliquer
sur montants émis, durée de validité
des chèques-cadeaux et de leur
utilisation. Voir le détail
dans le magasin.

accord D Desjardins

Atelier de
coupe-vitres,
bois, etc.
Service de
décoration
d'intérieur
des idées

PORT Des métaux, témoignages de l'activité commerciale

Le port de Québec est un lieu de transbordement de matières sèches très important. On ne doit donc pas s'étonner, estime Ross Gaudreault, le pdg de l'administration portuaire, de la présence de différents métaux, comme le zinc et l'alumine. Ce n'est pas de la contamination, c'est de l'activité commerciale.

Ross Gaudreault est un peu allergique au mot contaminé, mais il admet que les terrains du port ne sont pas nécessairement les plus propres de la région. «Chaque fois que l'on refait un quai, les trois ou quatre premiers pieds sont mis de côté parce qu'ils contiennent du charbon, du zinc ou tout autre élément transbordé à cette place au fil

des ans. On met tout ça dans un tas à la baie de Beauport. » Les sédiments du dragage du bassin Louise y sont aussi entreposés.

L'administration portuaire a déboursé 600 000 \$ pour caractériser les amoncellements de sol amassés par le port. Une partie sert actuellement de remplissage au quai 103, sur le boulevard Champlain, parce qu'elle est faiblement contaminée, explique Ross Gaudreault. Pour le reste, dont la contamination est plus élevée, le port a le projet de construire une digue le long de la piste cyclable de la baie de Beauport pour bien délimiter les zones d'activité commerciales des zones récréatives.

Une telle pratique est acceptable, selon Michel Beaulieu, du ministère de l'Environnement, si les sols pollués sont déposés sur un autre terrain contaminé à un niveau égal ou supérieur. Selon Ross Gaudreault, une toile imperméable serait utilisée pour recouvrir les contaminants et se conformer aux normes du ministère de l'Environnement. De l'herbe sera semée sur le tout. F.D.

**Les sols
impropres se
retrouvent à
la baie de
Beauport**



Des sols contaminés sont entreposés aux battures de Beauport et servent, entre autres, à des travaux de remblayage.

Danger: ne pas avaler

Difficile de savoir quels sont les risques lors de contacts avec la peau ou lors d'inhalation

FRANÇOIS D'ALLAIRE
Collaboration spéciale

■ La plupart des contaminants connus sont toxiques pour la santé quand ils sont ingérés. Les contacts à travers la peau ou par la respiration sont beaucoup moins bien documentés.

Monique Beausoleil, de la Direction de la santé publique de Montréal, souligne le peu d'études réalisées au Québec et dans le monde, sur l'impact des sols pollués sur la santé humaine.

Elle insiste aussi sur le fait que cette contamination semble, selon nos connaissances actuelles, moins dangereuse que les pollutions de l'air ou de l'eau. «On est moins en contact avec les sols», note-t-elle. Néanmoins, les contacts sont possibles.

Les risques pour nos sources d'eau potable sont mieux connus. En effet, l'eau est ingérée, ce qui est différent d'un contact avec la peau. Plusieurs contaminants sont lessivables, c'est-à-dire que l'eau de pluie peut les entraîner, soit vers les cours d'eau, soit vers les nappes souterraines. L'exemple le plus probant est sans nul doute la contamination aux TCE des eaux souterraines à Shannon par la base militaire.

Les grandes villes représentent donc certainement un risque de contamination pour les eaux souterraines. Un fonctionnaire de la Ville de Montréal avoue que l'état de la nappe phréatique n'est pas connu sous sa ville et que l'on ne fait rien pour le connaître. «On a d'autres priorités». Les rivières peuvent aussi être polluées par des contaminants qui ne sont pas facilement éliminés par nos systèmes d'épuration des eaux potables.

Les matières organiques, hydrocarbures, huiles, diesel, BPC, TCE (base militaire de Valcartier) et les pesticides (pelouse de votre voisin) sont plus ou moins biodégradables à long terme. La CSST possède un répertoire toxicologique dans Internet qui nous informe sur l'impact de certains produits. Le diesel, par exemple, irrite la peau et les yeux. Le TCE, à faibles doses, cause le même genre de problèmes, mais à fortes doses, il peut aussi causer des maux de tête et des pertes de mémoire.

PAS BIODÉGRADABLES

Les métaux lourds sont aussi des contaminants. Ceux-ci ne sont pas biodégradables et restent dans l'environnement tant qu'on ne les enlève pas. Ils ont même une fâcheuse tendance à s'accumuler dans l'environnement et dans les organismes vivants. On pense, par exemple, au plomb, au mercure, au zinc.

Quand on demande à des spécialistes en décontamination s'ils iraient vivre sur un terrain pollué, ils répondent non sans hésiter. Mais les raisons d'une telle réponse sont plutôt vagues et font référence à une «attitude préventive» ou à une «crainte de risque à long terme».

M^{me} Beausoleil insiste bien sur l'approche au cas par cas. Il n'en reste pas moins que des étu-



Sur la 1^{re} Rue dans le quartier Limoilou, depuis 1999, un jardin communautaire est aménagé sur un terrain pollué. Pour éviter l'absorption par les légumes de substances nocives, la Ville de Québec a installé une membrane imperméable qu'elle a ensuite recouverte d'un mètre de terre cultivable.

des montrent que «les enfants grandissant dans des territoires contaminés aux métaux lourds (qui sont souvent dans les quartiers défavorisés) sont des enfants qui peuvent présenter des anémies, des problèmes de comportement et d'apprentissage», ajoute M^{me} Beausoleil.

Dans Montréal-Est, en 1990, des résidents ont eu la mauvaise surprise de découvrir que leur quartier était contaminé par de fortes concentrations de plomb et d'arsenic (un autre métal lourd) provenant d'une ancienne usine de recyclage de batteries. Un suivi de deux ans des enfants du quartier n'a révélé aucun taux anormal de plomb dans le sang. Ce suivi est un bon exemple de la difficulté de démontrer clairement le lien entre sol contaminé et santé publique.

Patrick Levallois, de la santé publique du Québec, souligne que les contaminants peuvent être véhiculés par la poussière. Les enfants y seraient donc plus exposés que les adultes parce qu'ils jouent dans la terre et dans les ruelles. À Montréal, les parcs qui présentent une certaine contamination sont recouverts d'une couche de terre saine et le gazon y est bien entretenu, ce qui minimise les contacts avec les humains. Les ruelles sont aussi asphaltées dans la même optique, précise M^{me} Beausoleil.

**Les enfants seraient
plus exposés que les adultes
parce qu'ils jouent dans la
terre et dans les ruelles**

Dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec, des résidents ont subi les inconvénients de la pollution d'une autre manière: ils ont dû évacuer à deux reprises leurs maisons à cause d'émanations de diesel. Les odeurs entraient par les égouts et provenaient d'une ancienne station-service ayant fait faillite depuis longtemps. Les problèmes rapportés étaient surtout des maux de tête et des malaises généraux. Le terrain n'est toujours pas décontaminé, mais les égouts ont été débranchés de la station-service, ce qui a réglé le problème provisoirement, selon la Ville de Québec.

On peut vivre quotidiennement avec un sol contaminé. Les jardiniers de Limoilou en font une chose. Sur la 1^{re} Rue, depuis 1999, un jardin communautaire est aménagé sur un terrain pollué. Pour éviter l'absorption par les légumes de substances nocives, la Ville de Québec a installé une membrane imperméable qu'elle a ensuite recouverte d'un mètre de terre cultivable. Les jardiniers questionnés sur leur jardin ne semblent pas s'inquiéter outre mesure d'une telle pratique. Annie, une jardinière amateur, dit «ne pas trop s'en faire pour l'instant parce que l'installation est neuve» mais du même souffle, elle ajoute: «Je ne cultiverai pas nécessairement ici dans 10 ans.»

Des bactéries mangeuses... de polluants

■ Bien que l'enfouissement soit encore largement pratiqué, de nouveaux procédés de biotraitement mettant à contribution des bactéries et des plantes sont en train de révolutionner la gestion des sols et des cendres contaminés.

Les bactéries sont en fait devenues indispensables dans la décontamination des sols, car elles peuvent neutraliser à peu près n'importe quelle source d'hydrocarbure (huiles à moteur, diesel, HAP) présente sur les sites industriels.

Bien sélectionnées, les bactéries peuvent se nourrir de ces hydrocarbures et les décomposer avant de disparaître une fois le travail terminé. La décontamination des terrains des pétroliers du boulevard Champlain et des terrains d'Hydro-Québec sur la rue Verdun en basse ville, a ainsi été réalisée par des bactéries, avec le support humain des employés de Biogénie, une entreprise de Sainte-Foy.

Le procédé est simple. Les sols contaminés sont mélangés avec certains nutriments, comme de l'azote, qui favorisent la croissance bactérienne. Une bache est installée pour éviter que l'eau de pluie fasse ruisseler la terre placée en talus (des biopiles pour les ingénieurs).

À partir de ce moment, on laisse les bactéries faire leur travail et on ventile la biopile par des tuyaux qui apportent l'oxygène nécessaire.

Comme dans la production du vin où les bactéries transforment le sucre en gaz (CO₂) et en alcool, les bactéries du sol transforment les hydrocarbures en CO₂ et en produits non toxiques.

D'un à six mois sont nécessaires pour «biotraitement» la terre, la durée du traitement étant fonction de la concentration et du type d'hydrocarbure. Le sol pourra être traité sur place ou sur des plates-formes spécialisées, avant d'être acheminé vers un site d'enfouissement ou remis en place à son lieu d'origine.

Les prix de l'enfouissement ou du biotraitement sont similaires (environ 40 \$ la tonne), plus les frais de transports dans le cas de l'enfouissement.

Mais contrairement aux lieux d'enfouissements qui peuvent accueillir de petits volumes de terre, le traitement aux bactéries n'est rentable qu'à grande échelle.

Par l'intermédiaire d'une de ses filiales, Biogénie, tente cependant de s'accaparer le marché des petites contaminations. Elle offre, à Saint-Lambert, sur la Rive-Sud, un site de décontamination par bactéries où on peut déposer soi-même des chargements de divers tonnages contaminés par des hydrocarbures.

LES PLANTES À LA RESCOURSSE

Utilises au traitement des sols contaminés par des hydrocarbures, les bactéries sont généralement impuissantes face aux métaux lourds qui sont généralement toxiques pour les bactéries.

C'est ici que les plantes pourraient être mises à contribution. Une expérience de phytodécontamination actuellement en cours au Québec donne des résultats très encourageants, explique Alfred Jaouich, chercheur à l'UQAM.

Plusieurs végétaux sont capables d'accumuler les métaux lourds. Plus le système de racines de la plante est capable d'aller puiser les métaux dans le sol, plus celui-ci sera débarrassé de ses polluants. Il ne restera ensuite qu'à récolter les plantes ayant accumulé les métaux et à s'en débarrasser de manière appropriée.

Généralement, on peut récupérer les métaux bioaccumulés en brûlant les végétaux et en conservant les cendres. Des entreprises minières espèrent même rentabiliser l'extraction de certains métaux rares ou coûteux en récoltant les plantes les plus aptes à les concentrer. Cette approche s'appelle la phytodécontamination.

Parmi les plantes prometteuses au Québec, on souligne les plants de moutarde qui extraient le zinc, et la bardane qui stocke le plomb. Les inconvénients de la phytodécontamination résident, selon les experts de Biogénie et du Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ), dans le fait que l'été est court au Québec et qu'il n'est pas nécessairement facile de se débarrasser des plantes récoltées.

MÉTHODE CHIMIQUE

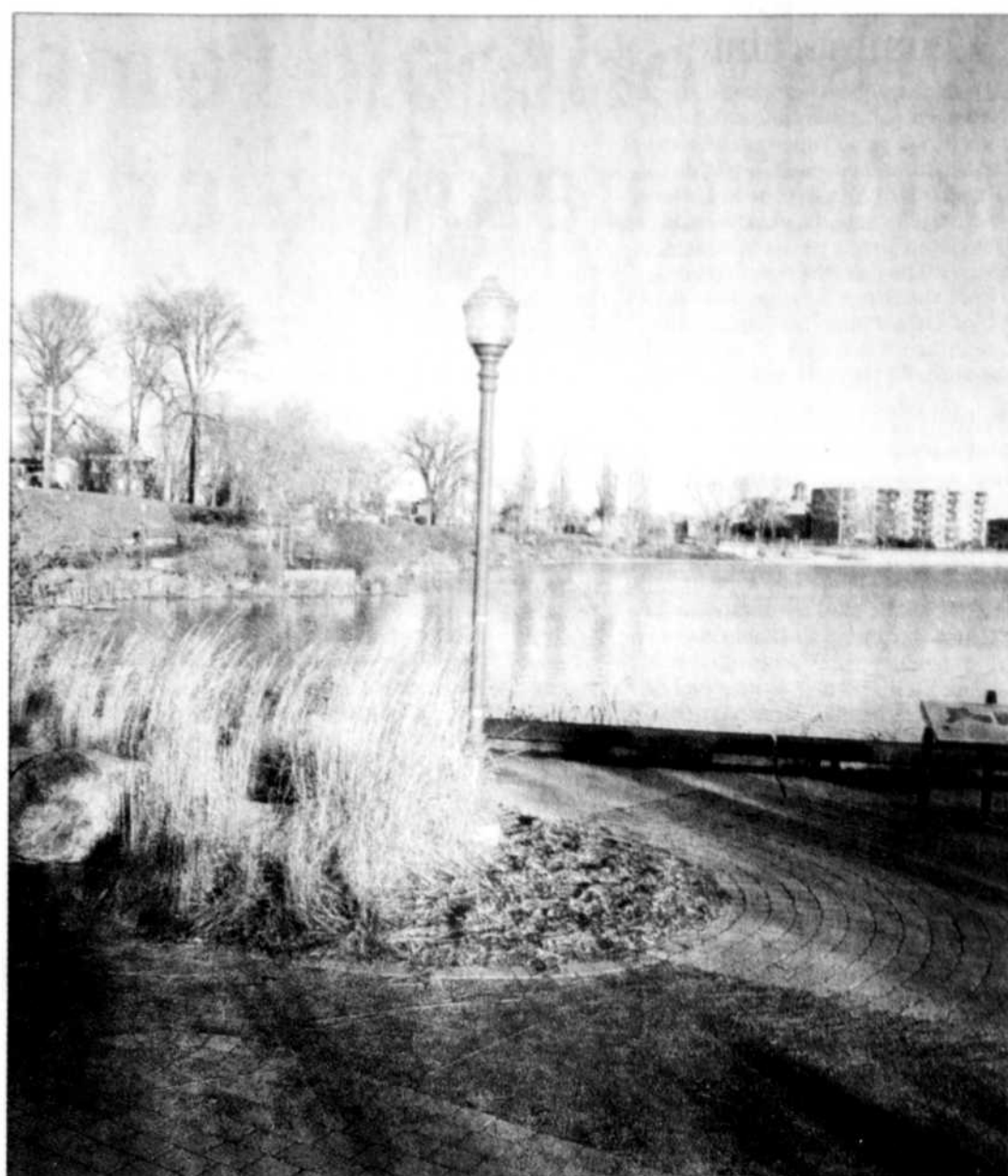
Le CRIQ offre aussi une méthode chimique (Métalix) capable de traiter avec efficacité les cendres de l'incinérateur de la Rive-Sud. «À partir de 100 tonnes de cendres, on obtient une tonne de boue métallique», déclare Laurent Côté, du CRIQ. Sur la Rive-Sud, on enfouit donc seulement 1 % des cendres produites par l'incinérateur. Malgré un système qui semble aussi efficace, la CUQ envoie toujours 80 000 tonnes de cendres d'incinérateur par année au site d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps.

Le procédé Metalix ne peut cependant pas encore s'appliquer pour les sols contaminés, explique M. Côté. Des investissements d'un demi-million de dollars sont prévus au cours des prochaines années pour tenter de résoudre le problème. Une compagnie d'Argentine suit de très près le développement du procédé et pourrait être la première à appliquer de manière industrielle la méthode développée par le CRIQ. F.D.



Richard Corbin, de Biogénie, une entreprise spécialisée dans la décontamination des sols.

Un nouveau règlement sur l'élimination des matières résiduelles doit entrer en vigueur au Québec au début de 2002. Calquées sur les normes américaines, les nouvelles normes québécoises prévoient qu'au-delà d'un certain niveau de contamination, les sols excavés devront être traités, plutôt que simplement transportés vers des lieux d'enfouissement. LE SOLEIL a voulu faire le point sur l'état de la contamination des sols et sur les solutions de rechange à l'enfouissement.



La rivière Saint-Charles vue du parc Cartier-Brébeuf en 1965 et en... 2001. Toute une métamorphose! Au fond, on reconnaît la croix de Jacques Cartier et l'église Saint-Esprit de Limoilou.

Québec est souillée

FRANÇOIS D'ALLAIRE
Collaboration spéciale

■ Québec jouit d'une architecture qui rend envieuses plusieurs villes nord-américaines mais son sous-sol (hors du Vieux-Québec) ressemble à celui des villes industrielles.

Les excavations dans les rues de la ville remettent régulièrement à jour des citernes à l'huile et des cendres d'incinérateur, des souvenirs qui en disent long sur notre passé industriel.

Les usines ont laissé leurs marques: métaux lourds, hydrocarbures, BPC, HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques toxiques, qui découlent généralement de la combustion et de l'incinération) et tutti quanti. Les séquelles sont permanentes et omniprésentes. Suivez le guide.

La rivière Saint-Charles que l'on connaît actuellement ne ressemble pas beaucoup, ni dans son tracé, ni dans son débit, à la rivière du début du siècle. Diane Bouchard du Service de l'environnement à la Ville de Québec, a fait l'exercice de dessiner l'ancien lit de la rivière sur une carte contemporaine de la ville. Ce qui frappe le plus, c'est l'importance des remblais réalisés depuis le début du siècle. Dans le cas de la rivière Saint-Charles, les remblais sont composés de déchets industriels très variés. En fait, rapporte M^{re} Diane Bouchard, la rivière était un « site d'en-

fouissement urbain et certaines zones du remblai sont même clairement identifiées comme d'anciens dépotoirs ». Dans un tel contexte, on ne s'étonne pas que la plupart des berges de la rivière actuelle soient souillées par un amalgame assez hétéroclite de contaminants et déchets. Dans le Vieux-Limoilou, plusieurs rues sont carrément bâties sur le remblayage. Pièces de voitures, gravats de démolition et déchets variés de garage sont légion.

De l'autre côté de la rivière, la rue Prince-Édouard est un autre exemple. Jusque dans les années 50, une gare de triage et de réparation de locomotives existait tout le long du quartier Saint-Roch. Résultat: du diesel dans la nappe phréatique.

Une promenade au parc Victoria vous semble anodine. Créé au début du siècle, le parc était un des seuls îlots de verdure du quartier. Initialement, le parc était une presqu'île dans un méandre de la rivière Saint-Charles. À partir de 1957, on remblaie le méandre. Selon Diane Bouchard, le directeur de la Ville de l'époque était fier d'annoncer publiquement que les cendres de l'incinérateur de la Ville, situé à la

Pointe-aux-Lièvres, fourniraient la matière première à peu de frais. Le résultat est assez stupéfiant. Selon des estimations réalistes, cinq mètres de cendres contenant certainement des métaux lourds et des HAP sont sous le parc Victoria et l'autoroute Laurentienne. Vous préférez le parc Cartier-Brébeuf? Un dépôt y avait enseigné, ce qui laisse songeur sur la composition du sous-sol de ce parc fédéral.

La rue Saint-Joseph est un des nouveaux phares de la ville. Le théâtre La Bordée vient tout juste de commencer la construction de sa nouvelle salle de spectacles. On découvre, en creusant

pour les fondations de l'édifice, un ancien réservoir d'huile à chauffage. Il a coulé. Le sol est contaminé et la facture se chiffre à 20 000 \$. La moitié de la somme sera assumée par le programme Revi-sols du gouvernement du Québec. Selon Diane Bouchard, ce type de réservoir est commun dans le quartier: « on en trouve souvent quand on creuse dans les rues ». L'Intermarché a eu le même genre de problème quelques années plus tôt.

PROPRE BANLIEUE?

La pollution n'atteint pas la propre banlieue, pensez-vous. Détrompez-

vous. Plusieurs stations-service ont des réservoirs souterrains qui ont fui et ont contaminé le sous-sol environnant. Pierre Thibault, de Sol Action, une entreprise de décontamination, se rappelle « avoir excavé 5000 tonnes de terre pour une de ces entreprises ». Ça représente 300 camions remplis de sol appartenant à la station-service, mais aussi à ses voisins.

La contamination des sols est présente partout, pas seulement dans les parcs industriels actuels. Le programme Revi-sols semble donc avoir toute son importance dans les milieux urbains.

Dans les meilleures... au palmarès des sols contaminés

■ Le ministère de l'Environnement dénombre 450 sites potentiellement contaminés dans la région de Québec. Les terrains identifiés sont, ou ont été, souillés au fil des ans.

La ville de Québec, de par sa situation centrale dans l'agglomération et la présence continue d'industries diverses depuis la colonisation, occupe une place importante dans le palmarès du ministère. On y dénombre une multitude de sites pollués par des hydrocarbures, des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) mais aussi par des métaux lourds. Le dernier dossier en date concerne celui de la compagnie Saul Assh à Limoilou, dont le contrat de décontamination vient d'être octroyé en octobre 2001.

Pierre Thibault, de Sol-Action, est un témoin privilégié de la situation. Son entreprise a comme clients les municipalités, bien sûr, mais aussi les stations-service, les commissions scolaires, les entreprises de transport et de construction.

En proportion, les stations-service représentent les sites pollués les plus nombreux et les plus répandus à travers la région selon la liste du ministère. Les grandes pétrolières sont peu bavardes sur leurs activités de dépollution et les enveloppes budgétaires qui y sont consacrées. Petro-Canada, par exemple, reste très évasive sur le sujet. Pourtant, les pétrolières décontaminent chaque année plusieurs terrains dans la région et ne semblent pas lésiner sur les moyens. Elles possèdent parfois leurs propres plates-formes de décontamination et ne font pas nécessairement appel aux entreprises extérieures, précise M. Thibault, ce qui limite encore plus les données disponibles sur ce sujet.

Chercheur à l'UQAM, Alfred Jaouich, s'intéresse à la décontamination des sols. Il estime à 15 millions \$ par année la somme allouée à ces activités pour l'ensemble des pétrolières au Québec.

Par ailleurs, plusieurs sites de la liste sont des anciennes stations-service, qui ont disparu, mais qui ont laissé des hydrocarbures dans le sol. Le cas de la rue Moffet à Saint-Émile, décontaminée récemment, est un exemple.

LES ÉCOLES

Dans la liste des sites contaminés, on retrouve des écoles. Le problème, dans ce cas, ce sont les anciens réservoirs à mazout pour le chauffage. Les commissions scolaires, tout comme les hôpitaux et les immeubles à loge-

ments, sont tenus par une loi provinciale de remplacer les réservoirs souterrains. La commission scolaire de la Capitale (CSC), a changé les quatre derniers réservoirs à l'huile de ses écoles cette année. Sur deux sites, une « légère » contamination a nécessité l'excavation de terrain. Selon Pierre Lavoie, de la CSC, « trois ou quatre voyages de terre ont été nécessaires pour chacun des sites ». La presque totalité de ces sites sont donc décontaminés, mais apparaissent encore sur cette liste.

Les écoles illustrent bien le fait que la liste n'est pas mise à jour régulièrement. « On ne fait pas de suivi », précise un fonctionnaire du ministère, « on ne fait que rajouter, depuis 1984, les terrains contaminés qui sont portés à notre attention. »

Dans le répertoire des sites contaminés, plusieurs autres endroits sont à surveiller dont les bases militaires et le Port de Québec. Notons aussi que les dormants de chemin de fer et les poteaux de téléphone sont traités au PCP (penta-chloro-phénol, un produit hautement toxique) et à l'huile, ce qui en fait des sources de pollution étendues. Enfin, les cimetières de voiture sont réputés pour des contaminations aux hydrocarbures et aux métaux lourds.

Le ministère de l'Environnement constate que 700 municipalités au Québec sont aux prises avec des terrains contaminés. Le programme Revi-sols, instauré en 1998, a pour but de réhabiliter les terrains en milieu urbain.

Selon les lignes directrices du programme, retrouvées sur le site Internet du ministère, les projets visant des terrains associés à « un projet à fort potentiel de développement économique » seront retenus. La Ville de Lac-Etchemin, par exemple, a décontaminé un terrain pollué avec des huiles à chauffage sur le site du parc aquatique. Revi-sols subventionne à 50 % les travaux, ce qui représentait, dans ce cas, une somme de 151 000 \$ selon Dany Fournier, fonctionnaire à la municipalité de Lac-Etchemin.

Des 20 millions \$ du programme Revi-sols alloués à la région de Québec, seulement 1,5 million \$ avaient été attribués cet automne, principalement au centre-ville.

Dans les villes de la banlieue de Québec, la pollution des sols ne toucherait que des zones restreintes, croit le ministère. À la question, « Connaissez-vous des terrains contaminés sur le territoire de votre ville? », les fonctionnaires municipaux de banlieue répondent généralement la même chose: « Rien n'est à décontaminer et rien n'a été décontaminé depuis plusieurs années. » FD.

Les usines
ont laissé
leurs
marques:
métaux
lourds, BPC...



Le parc Victoria est une ancienne presqu'île dans un méandre de la rivière Saint-Charles. Derrière les arbres, à l'endroit où l'on aperçoit la pelouse, passait la rivière Saint-Charles avant le remblayage.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

RECHERCHE SUR LE DIABÈTE JUVÉNILE

Un véritable remède d'ici quelques années

MARC DELBES
Presse canadienne

■ MONTTREMBLANT — Si la recherche sur le diabète fait actuellement des pas de géant, il n'empêche qu'on prévoit que le nombre de malades doublera au Québec en l'espace d'une génération en raison, notamment, du vieillissement de la population.

On compte actuellement 500 000 personnes souffrant de diabète au Québec. « On diagnostique 12 500 nouveaux cas (34 personnes par jour) de diabète par an au Québec. Il y a malheureusement plus de gagnants à la loterie du diabète qu'à celle de Loto-Québec », a imaginé le chanteur Daniel Lavoie, porte-parole officiel de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile depuis 13 ans.

M. Lavoie, présent à Tremblant cette fin de semaine pour le Grand Prix 24 Heures parrainé par Jacques Villeneuve et Craig Pollock, se réjouit de la haute visibilité de l'événement qui en est à sa première édition et qui devrait rapporter quelque 150 000 \$ en faveur de la Fondation.

« Cette compétition amicale de ski avec la présence de Jacques (Villeneuve) nous procure une incroyable visibilité. Nous en profitons pour sensibiliser la population à une maladie qui les menace », a-t-il indiqué.

Car le diabète, qui coûte plus de 9 milliards \$ annuellement aux Cana-

diens, est particulièrement insidieux. Chaque nouvelle victime de la maladie, dont le diabète juvénile est la forme la plus grave, voit son espérance de vie diminuer d'au moins 15 ans.

Et comme le précise le docteur David Kozloff, président du Conseil des directeurs de la fondation, fondée au Canada en 1974 par des parents d'enfants diabétiques, il n'existe encore aucun véritable remède. « L'insuline permet certes de contrôler la maladie, mais il y a beaucoup de complications, même avec un régime strict », dit-il.

Mais les efforts investis dans la recherche commencent à rapporter des dividendes. Plus de 80 ans après la découverte de l'insuline, on entrevoit un véritable remède d'ici quelques années.

« Nous vivons une époque passion-

nante pour ce qui est de la recherche sur le diabète, a poursuivi le Dr Kozloff. La greffe d'îlots — le protocole d'Edmonton — nous permet d'envisager une percée importante très bientôt. »

Une équipe de chercheurs canadiens a mis au point une technique qui consiste à prélever des cellules du pancréas et de les transplanter chez les personnes atteintes de diabète de type 1, soit le diabète juvénile.

« Ce procédé permet de rétablir le niveau normal de production d'insuline chez les malades, a expliqué le Dr David Kozloff. Nous travaillons maintenant à trouver une façon de transplanter ces cellules tout en ayant recours au moins de médication possible. »

On procédera au cours des cinq prochaines années à d'autres essais cliniques pour tenter d'améliorer le protocole d'Edmonton.

Quelque 700 participants ont pris le départ, samedi midi, du Grand Prix 24 Heures. Cette course amicale, une épreuve à relais d'une durée de 24 heures par équipe de 4 à 6 skieurs, vise à cumuler le maximum de kilomètres dans le but de recueillir des fonds.

La Fondation juvénile a inscrit une équipe de six jeunes participants et Manuel Tadros, lui-même atteint de diabète, agit comme capitaine honoraire.

La maladie réduit l'espérance de vie de 15 ans

Rennes de Noël



Nichole, Shenoah, Elizabeth et Philippe du Ottawa School of Dance ont fait de leur mieux hier pour personifier les renaissances de Noël alors qu'il y avait portes ouvertes à leur école et que les parents étaient venus juger du talent de leur progéniture.

« THE GAZETTE »

Menaces de représailles

MONTREAL (PC) — Les employés de la salle de rédaction du quotidien anglophone montréalais *The Gazette* ont reçu vendredi un mémo interne signé par l'éditeur en chef, Peter Stockland, et du chef des nouvelles, Raymond Brassard, rappelant à l'ordre ceux qui auraient l'envie de dénoncer publiquement les nouvelles pratiques de la compagnie.

« Les journalistes et les autres travailleurs d'un journal comme *The Gazette* doivent se rappeler qu'ils sont les employés d'une compagnie. Légèrement, ils sont liés aux mêmes obligations que les employés d'une autre compagnie dans n'importe quel secteur économique. Ce n'est pas un caprice des gestionnaires ou un avis de la direction, mais la loi », peut-on lire dans cette lettre.

En se référant au Code civil du Québec, la direction rappelle clairement aux employés que des sanctions peuvent être appliquées, allant jusqu'à une suspension ou un congédiement.

Travailler à *The Gazette* n'est pas un droit, mais un privilège, dit le mémo. « C'est un privilège qui apporte des obligations de prudence, de dili-

gence, d'honnêteté et de fidélité à l'employeur. »

Cette notice survient après la décision des dirigeants de CanWest Global Communications, propriétaire de 14 quotidiens canadiens dont *The Gazette*, de publier un éditorial national de façon hebdomadaire dans tous ses journaux.

En guise de protestation, les journalistes montréalais ont d'abord refusé de signer leurs textes pendant deux jours. Puis, une cinquantaine d'entre eux ont signé une lettre dénonçant cette politique dans divers médias.

Samedi, le président de la Montreal Newspaper Guild, le syndicat des journalistes du quotidien *The Gazette*, a fait preuve de prudence.

« La direction menace de sévir sévèrement. Nous regardons toutes les implications que ça comporte, du point de vue de la convention collective et de la loi, mais pour l'instant, nous avons suggéré fortement à nos membres de se conformer au mémo », a expliqué John Belcarz.

L'ambiance de la salle de rédaction est plutôt sombre depuis quelques jours, mais la détermination est toujours là, a-t-il cependant ajouté.

Mario Dumont, le chef le plus aimé

MONTREAL (PC) — Mario Dumont est le chef le plus apprécié de la population québécoise parmi les leaders des trois partis représentés à l'Assemblée nationale.

Selon un sondage *Le Devoir-Léger Marketing*, M. Dumont obtient un taux de satisfaction de 70 %, contre 61 % à Bernard Landry et 55 % à Jean Charest.

Au fédéral, c'est Gilles Duceppe qui domine, avec 53 % d'appui, suivi de Joe Clark, à 49 %, et de Jean Chrétien, à 46 %.

Chez les ministres fédéraux, Paul Martin est le plus populaire, à 65 %, alors qu'au Québec, Pauline Marois est aussi très appréciée, à 61 %.



Mario Dumont

ASSURANCE-MÉDICAMENT

Moins soucieux des usagers que des compagnies

Des groupes de pression taillent en pièce le rapport Montmarquette

MONTREAL (PC) — Des groupes de pression ont entrepris de tailler en pièces le rapport sur l'assurance-médicaments en avançant que son auteur, l'économiste Claude Montmarquette, n'a pas mis de côté ses préjugés, qu'il ne répond pas à la question posée par le gouvernement et que les solutions qu'il avance causeraient plus de tort que de bien, a indiqué samedi le quotidien montréalais *La Presse*.

Inquiet devant les coûts sans cesse grandissants de son régime d'assurance-médicaments, le gouvernement québécois voulait savoir s'il pourrait mieux les gérer en imposant le régime public à tous les Québécois (présentement, 4,5 millions d'entre eux restent couverts par un régime d'assurance privée, les autres - les plus à risque - étant assurés par le gouvernement).

Mais le Comité sur la pertinence et la faisabilité d'un régime public universel d'assurance-médicaments écarte cette formule. Pour mettre fin aux déficits récurrents, mieux vaut garder un régime mixte, dit M. Montmarquette, et faire payer plus cher les nantis et les grands consommateurs de médicaments — essentiellement, les personnes âgées —, qui devraient selon lui assumer jusqu'à 40 % de leur facture annuelle plutôt que 25 %. L'économiste propose aussi de rembourser les médicaments selon leur nécessité.

« M. Montmarquette s'est fortement préoccupé de la santé économique des compagnies pharmaceutiques et des compagnies d'assurances, mais il ne s'est pas préoccupé de la santé économique des citoyens, ni même de leur santé tout court », a dénoncé vendredi Jennifer Auchinleck, de la Coalition sur l'assurance-médicaments.

« On tient pour acquis qu'il s'agit uniquement d'un régime d'assurance, qu'on n'a pas à se soucier d'équité et de partage des richesses, alors qu'il s'agit en fait d'un programme social instauré dans une perspective

sociale-démocrate. Il faut reconnaître que l'accès aux médicaments fait partie de l'accès aux soins de santé. »

Comme la Coalition des médecins pour une justice sociale, la jeune femme prédit qu'augmenter le plafond des primes coûtera finalement plus cher, quand les malades incapables de payer leurs médicaments aboutiront à l'hôpital.

M. Montmarquette estime au contraire que le fait de pouvoir se procurer des médicaments gratuitement encourage les gens à en consommer inutilement et dissuade les sans-emploi de travailler.

Depuis sa création, le régime d'assurance-médicaments est de plus en plus déficitaire

Depuis sa création, il y a quatre ans, le régime d'assurance-médicaments est de plus en plus déficitaire. Et ses coûts continueront d'augmenter au rythme du vieillissement de la population.

L'an dernier, Québec a payé 1,1 milliard \$ d'une facture totale de 1,8 milliard \$. Mais les personnes âgées voient aussi leur fardeau augmenter. Elles ont d'abord perdu le bénéfice de la gratuité. Puis, le plafond de leurs primes n'a cessé d'augmenter, pour s'établir à 1135 \$ cette année. « Le gouvernement joue au yo-yo avec les citoyens. Il crée une totale insécurité », accuse Louise Chabot, vice-présidente de la CSQ.

Preston Manning entre à l'université

JAMES MCCARTEN
Presse canadienne

TORONTO — Preston Manning, principal architecte du Parti réformiste et de l'Alliance canadienne, tous deux de droite, est en train de se tailler une place au sein de l'élite libérale de l'Université de Toronto, a confirmé cette dernière, vendredi.

M. Manning deviendra un « visiteur de marque » du doyen de la faculté des arts et des sciences de l'université, en plus d'assurer une résidence au Collège Massey dès l'automne prochain, à la suite de son départ de la politique, en janvier, a fait savoir l'institution d'enseignement ontarienne.

« Nous avons travaillé dur, politiquement, afin de bâtir quelque chose au-delà de l'Ouest », a déclaré M. Manning en entrevue, vendredi.

« Je souhaite assurer le maintien d'un certain équilibre à l'échelle nationale, une fois que j'aurai quitté le Parlement (...) Je veux accomplir certaines choses et être actif dans d'autres parties du pays, particulièrement dans le centre du Canada », a-t-il expliqué.

L'Université de Toronto lui permettra de développer des thèmes qu'il affectionne tout particulièrement, notamment la « revitalisation de la démocratie » et l'avenir du conservatisme en cet-

te de responsabilité fiscale, a précisé l'ancien dirigeant des réformistes.

« Je crois être en mesure d'apprendre beaucoup, et peut-être d'apporter un peu de perspective parlementaire », a-t-il affirmé. M. Manning sera « impliqué de façon active » dans les activités de l'institution torontoise, discutant avec les étudiants et donnant des conférences dans le cadre de certains cours ainsi qu'en public, selon Kim Luke, porte-parole de l'université.

Manning sera impliqué de façon concrète dans les activités de l'institution

L'engagement de M. Manning sera d'une durée de cinq ans.

« Les étudiants peuvent vraiment tirer profit du fait d'entendre en personne quelqu'un ayant exercé un tel impact au niveau national », a estimé Mme Luke.

M. Manning, qui fut en 1987 l'un des fondateurs du Parti réformiste, a pour la première fois été élu aux Communes six ans plus tard. Il est devenu chef de l'opposition en 1997, avant de céder l'an dernier sa place à Stockwell Day, lorsque ce dernier l'a défait au terme de la course à la direction de l'Alliance canadienne, nouvellement constituée.

Les Canadiens atteints du cancer doivent attendre

TORONTO (PC) — Le temps d'attente requis pour obtenir des soins de santé contre le cancer au Canada varie énormément selon l'endroit où réside le patient, affirme un groupe plaçant en faveur de meilleurs services d'oncologie.

Les personnes aux prises avec le cancer à Terre-Neuve sont tenues d'attendre jusqu'à 60 jours avant de pouvoir entreprendre une chimiothérapie, tandis qu'en Ontario, 40 % d'entre elles doivent patienter pendant plus de huit semaines, soit le double du temps recommandé par les spécialistes. A fait savoir cette semaine la Cancer Advocacy Coalition of Canada (CACC), une organisation qui lutte afin d'assurer des soins de meilleure qualité contre le cancer.

Les longues attentes précédant les radiothérapies, de même que l'absence d'une banque de données sérieuse sur les taux de cancer, les soins et les listes d'attente à l'échelle nationale, constituent les principaux problèmes déplorés par la CACC dans un rapport rendu public jeudi. « Nous trouvons que les statistiques canadiennes sur le cancer comportent autant de trous que le fromage suisse », a déploré l'un des auteurs du document.

Le problème des données inadéquates n'est pas négligeable, puisque les statistiques permettent d'établir si un type de traitement fonctionne ou non. Dans son étude de comparaison, la CACC n'a pas tenu compte du Québec, où la façon d'établir la date des diagnostics des cancers diffère largement de celle en vigueur dans les autres provinces.

Le gouvernement est préoccupé par le rapport d'un coroner sur la CSST

■ (PC) — Pendant que le ministre du Travail, Jean Rochon, se montrait préoccupé, vendredi, par les conclusions du coroner Gabriel Garneau sur la mort d'un travailleur à Contrecoeur, survenue en octobre 1997, la CSST s'appliquait surtout à jeter le discrédit sur le rapport.

« Il y a déjà des correctifs qui ont été apportés par rapport à la situation qui existait il y a deux ans, mais il s'agit là d'une situation très grave, a fait savoir le ministre. Je peux assurer que nous prenons connaissance de ce rapport avec beaucoup de sérieux et que nous allons procéder selon les recommandations du coroner, avec toute la diligence nécessaire. J'assure que s'il y a quoi que ce soit qui doit être fait de plus par rapport à cette situation, la CSST va le faire. »

Dans des entrevues télévisées, le président de la CSST, Treffe Lacombe, a plutôt confié qu'il était « en furie » et a remis en question la compétence du coroner Garneau. La CSST juge de

plus qu'elle a apporté tous les correctifs nécessaires depuis cette affaire et qu'il n'y a pas lieu d'en faire plus.

Dans son rapport, le coroner Garneau s'en prend à la façon dont la CSST a atténué la portée d'un rapport d'inspection consécutif à la mort de Patrick Bégin, ouvrier d'une usine de Contrecoeur âgé de 26 ans. L'inspecteur Vasile Murgaseanu avait découvert qu'un de ses collègues avait visité l'usine quelque temps avant l'accident, mais sans inspecter la partie où a eu lieu l'accident (plan A), qui était dans un état lamentable. Le patron de M. Murgaseanu n'a pas aimé certains passages de son rapport qui concernaient ce sujet et l'a modifié.

Depuis ce temps, souligne le ministre, la CSST a modifié ses procédures d'inspection afin qu'elles soient plus transparentes et moins « administratives ». Les inspections se font désormais à deux, et chaque rapport est relu par des pairs avant d'être rendu public. « Une équipe a plus de chances de

couvrir le terrain complètement, explique le ministre. La révision par des pairs permet de s'assurer que rien n'a été oublié dans l'observation des faits, dans l'inspection et dans les recommandations. »

M. Rochon refuse cependant de parler de « falsification » du rapport de M. Murgaseanu. Il ne voit pas non plus la nécessité d'une nouvelle enquête, même si le coroner demande d'entendre le témoignage d'autres travailleurs qui auraient des « preuves » que d'autres rapports ont été trafiqués. « Il s'agit maintenant d'agir », a expliqué le ministre. L'opposition libérale réclame pour sa part une enquête de police.

La CSST reconnaît que le lieu de l'accident n'avait pas été inspecté lors de la visite précédente d'un de ses inspecteurs. « Notre inspecteur a pensé que le plan A n'était pas en opération », dit sa porte-parole, Hélène Saint-Pierre. Mais la sécurité d'une usine demeure la responsabilité de l'employeur et pas de la CSST, note-t-elle.

Des correctifs ont déjà été apportés, dit Jean Rochon

L'idée cadeau

Civic 2002



À partir de 15 900\$*

* P.D.S.F. du modèle Civic berline DX 2002; transmission manuelle (ES15129X). Transport et préparation (850\$), taxes et immatriculation en sus.

**Sto-Foy
Iallier**
2000, Jean-Talon Nord
687-2525

Pour elle

2184	2000	249 ⁹⁹⁹
2188	2000	259 ⁹⁹⁹
2968	2000	289 ⁹⁹⁹

Pour lui

3181	2000	259 ⁹⁹⁹
3968	2000	289 ⁹⁹⁹

Choix de 5 couleurs + foulard gratuit

Le Travaillleur Sportif
PLACE LAURIER (2)
GALLERIES DE LA CAPITALE
PLACE FLEUR DE LYS

ENFIN, les pieds au chaud et au sec!

Les bottes Anfibio en cuir imperméable. Chaudement doublées de mouton.

Le Coyote Kanuk 489 \$
454 \$ (Coupure incluse)

L'Hélium Kanuk 563 \$
513 \$ (Coupure incluse)

Le Batiscan Kanuk 456 \$
421 \$ (Coupure incluse)

264,95 \$

AZIMUT
1194, avenue Cartier Québec (418) 648-9500

Coupons-rabais disponibles en magasin!

Dernière chance pour utiliser les coupons-rabais Kanuk

Il est temps de vous faire plaisir

AVEC UN DUO XBOX/ORDINATEUR SOUS LE SAPIN

Pour les amateurs de puissance

- Processeur AMD XP 1700
- Mémoire vive 256 Mo
- Écran 17" (.25) TTX
- Disque dur 40 Go 7200 Tr/min.
- Carte vidéo GeForce MX400 64 Mo
- Windows Millennium français

Pour les maniaques de jeux

- La console au processeur le plus rapide
- Disque dur intégré
- Peut se transformer en lecteur de DVD
- Seulement 1929 \$**
- l'ensemble payable dans 6 mois*

XBOX



Ordinateur à petit prix

- Processeur Celeron 850 Mhz
- Carte mère ASUS
- Mémoire vive 128 Mo
- Écran 17" (.27) TTX
- Carte réseau 10/100
- Disque dur 20 Go
- Lecteur CD 52X
- Fax / Modem / Voix 56 k
- Lecteur 1.44 Mo
- Carte de son / Caisses de son
- Clavier CAN/FR / Souris
- Windows Millennium français configuré



Idéal pour l'Internet

Seulement 989 \$

Cartes vidéos

GeForce2 MX 400
64 Mo avec sortie TV

114 \$

HERCULES 3D Prophet II
Titanium GeForce2

224 \$

ASUS Pure GeForce3
V8200 64 Mo

329 \$

ASUS Deluxe GeForce3
64 Mo Entrée/sortie TV

419 \$

Pièces en solde pour Noël

Excellentes idées cadeau

Graveurs

Graveur LG
12x/8x/32x

119 \$

Graveur LG
16x/10x/40x

139 \$

Écrans

Écrans TTX 17"

1280 x 1024 (.27)

224 \$

1600 x 1280 (.25)

239 \$

Écrans NEC 17"

FE700+ ultra plat

1280 x 1024 (.25)

344 \$

En stock!

Écrans TTX 19"

1600 x 1280 (.25)

339 \$

Parfaitement plat

1920 x 1440 (.25)

469 \$

Écrans NEC 17"

FE750+ ultra plat

1600 x 1280 (.25)

439 \$

Les superformants

- Écran 17" TTX vrai .25 (1600x1200 NI)
- Carte vidéo GeForce MX 400 64 Mo avec sortie TV
- Carte mère originale INTEL 845 Socket 478
- Disque dur de 40 Go 7200 Tr/min
- Mémoire vive 256 Mo
- Lecteur CDROM 52X
- Carte de son Sound Blaster PCI 128 originale
- Fax/Modem 56k V90 - Lecteur de disquette 1.44 Mo
- Caisses de son 120 W HiFi
- Souris 3 boutons à roulette
- Clavier 104 touches PS/2 haut de gamme
- 3 Mois d'INTERNET GRATUIT à l'achat de WINDOWS

Pentium IV

1,6 Ghz

1399 \$

Pentium IV

1,9 Ghz

1899 \$

Toute l'équipe d'Info Click vous souhaite de très Joyeuses Fêtes

Payez dans 6 mois, sans frais, ni intérêts (sujet à l'approbation de crédit)

* Voir détails en magasin. Offre indissociable. Valable dans la limite des stocks disponibles. Photos à titre indicatif. Quantités limitées. XBOX, le logo et la photo sont des marques déposées de Microsoft Corporation.

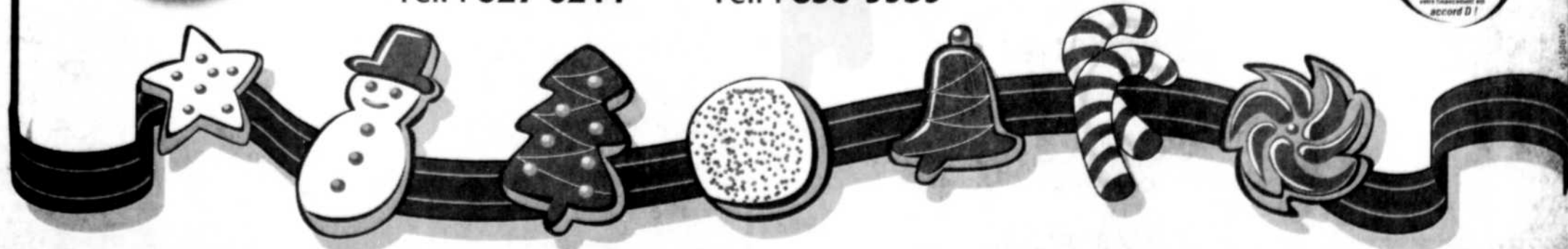
**Info
CLICK**

Charlesbourg
200, 64^e rue Est
(coin Henri-Bourassa)
Tél. : 627-6244

Lévis
4719, boul. de la Rive-Sud
(près de Briques Ruel & Frère)
Tél. : 838-9959

Nous sommes ouverts
dimanche de midi à 17 h
et en semaine jusqu'à 21 h

Financement
sur place



COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

Un jugement qui tend à confirmer l'ingérence

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

La Cour d'appel fédérale donne du poids aux allégations du commissaire Jean Dugré quant à l'existence d'ingérence administrative à la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

Dans un jugement rendu le 21 novembre, la cour établit que le témoignage écrit (affidavit) livré sous serment par Dugré devant un juge de première ins-

tance, en mai 1999, constituait une question sérieuse à trancher, même si elle reposait sur du oui-dire. Le juge n'aurait pas dû rejeter ce témoignage, dit la Cour d'appel.

Ce nouveau jugement a été rendu dans une cause concernant le détenu Raynald Desjardins, qui était la « victime » de cette présumée ingérence dénoncée par le commissaire Dugré.

Desjardins s'était présenté devant la Cour fédérale pour faire une demande de contrôle judiciaire, afin de faire révi-

ser une décision de la Commission nationale des libérations conditionnelles, qui lui avait refusé sa semi-liberté.

À l'appui de sa demande, Desjardins produisait une déclaration sous serment de Jean Dugré. Celui-ci y affirmait que son collègue M^r Renaud Dutil, un commissaire à temps partiel, lui avait confié ne pas avoir eu le choix de refuser la semi-liberté à Desjardins (même si celui-ci y aurait eu droit du fait qu'il n'avait pas usé de violence), parce qu'il risquait ainsi de ne pas voir son mandat renouvelé.

Toujours selon la déclaration, une acceptation aurait mis Dutil dans la délicate situation de s'opposer à son patron, Serge Lavallée, qui avait déjà opposé un refus à une étape antérieure. Dutil, qui arrivait en fin de mandat, ne pouvait prendre le risque de se mettre ainsi à mal avec celui qui avait la main haute sur son renouvellement.

Le juge de première instance a alors estimé que cette preuve (le témoignage de Dugré) ne constituait pas une question sérieuse à trancher, parce qu'elle reposait sur du oui-dire. Il a rejeté la demande de contrôle judiciaire de Desjardins.

Or, dit la Cour d'appel, le fait que la CNLC et le Procureur général du Canada n'aient pas opposé de preuve contraire au témoignage de Dugré « fait preuve du fait que M^r Dutil a tenu ces propos », bien que le fondement de ces propos n'a pas été prouvé.

La preuve reste à faire que le commissaire Dutil a effectivement été privé de son indépendance.

Lors d'une enquête interne ordonnée par la CNLC à la suite du dépôt de la déclaration de Dugré, Renaud Dutil a démenti avoir tenu de tels propos. Cette déclaration n'était cependant pas faite sous serment.

Dugré a par la suite été suspendu avec solde (à 100 000 \$ par année),

une mesure en cours depuis septembre 1999.

Les procédures judiciaires se multiplient depuis cette époque, sans que le fond de la question — y a-t-il eu, oui ou non, ingérence administrative à la CNLC? — ne soit jamais éclairci.

Dugré a contesté la validité de l'enquête ayant mené à sa suspension, et la Cour fédérale lui a donné raison. Mais la CNLC et le Solliciteur général du Canada ont porté ce jugement en appel, si bien qu'il s'écoulera encore bien du temps avant que l'affaire ne soit résolue.

Quant au détenu Raynald Desjardins, qui n'a toujours pas été libéré par la CNLC, la Cour d'appel vient de lui accorder le droit de faire sa demande de contrôle judiciaire.

Celle-ci a aussitôt été déposée, a indiqué son avocat, M^r Julius Grey, cette semaine. M^r Grey s'attend à ce que les choses procèdent rapidement au cours des prochains mois.

«VOICI MA VOITURE»
PT CRUISER 2002
245\$
ÉDITION OLYMPIQUE
ROUES 16" en ALUMINIUM
VITRES TEINTÉES CLIMATISEUR
LECTEUR CD
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE
PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À L'ACHAT
500\$ DE RABAIS
CHRYSLER
GARANTIE 5 ANS
100 000 KM

VOICI MON CONCESSIONNAIRE

GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
Chrysler / Dodge / Jeep
www.gosselinauto.com

BOUTIQUE LE PÉDALIER
TOUT POUR LE VÉLO
ET LA PLANCHE À NEIGE

Ensemble
ADULTE
Courant 519,95\$
JUNIOR
Courant 389,95\$

Spécial
395\$
Spécial
279\$

91, Bastien, Village Huron, G0A 4V0
Tél.: 842-2734

STE-FOY CHRYSLER

René Lachance
Conseiller
2025, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
(418) 682-2025

une équipe de vrais passionnés

Concerne l'ensemble 27E en location 48 mois 81 600 km.
Comptant 4695\$ ou échange équivalent.

«VOICI MA VOITURE»
PT CRUISER 2002
245\$
ÉDITION OLYMPIQUE
ROUES 16" en ALUMINIUM
VITRES TEINTÉES CLIMATISEUR
LECTEUR CD
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE
PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
À L'ACHAT
500\$ DE RABAIS
CHRYSLER
GARANTIE 5 ANS
100 000 KM

rabais 25%

TOUS LES ARTICLES MÉNAGERS,
PARURES DE FENÊTRE
ET LE LINGE DE TABLE
À PRIX DE LIQUIDATION
Dans la limite des stocks

À L'ACHAT DE TOUTE COUETTE,
VOUS POUVEZ ACHETER UNE HOUSSE
DE COUETTE POUR
19⁹⁹
CHACUNE, TOUT FORMAT
L'offre s'applique aux housses de couette
n° 11111/2/3/4 seulement.
1 place-G 2 places. Rég. Sears 29,99.
TG 2 places. Rég. Sears 39,99.

rien que 29⁹⁹ CH.
TOUTES LES TROTINETTES
Styles variés.
Articles de sport dans certains magasins seulement

66⁶⁶
PONCEUSE CRAFTSMAN^{MD}
3 D À VITESSE VARIABLE
Pour ponçage et polissage en 3 dimensions.
N° 25601. Rég. Sears 119,99.

254⁹⁹ Avec remise du fabricant de 15 \$*
MINI-CHAÎNE JVC^{MD}
Exclusivité Sears! 180 W au total.
Enceintes à 3 voies. N° 28107.
Rég. Sears 299,99.
Chacune 269,99.
*Détails sur la remise en magasin
N° 240001

SEARS
Faites vite...
c'est la
dernière semaine
pour
économiser!

Et quantité de bons achats

Prix en vigueur du lundi 17 au
lundi 24 décembre 2001

sauf avis contraire, dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière.

Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre. Le choix varie suivant le magasin. Achats sur place seulement.

49⁹⁹ rabais 40%
AVION BARBIE^{MD}
Avec micro fonctionnant réellement et effets sonores. Piles non incluses.
N° 78925. Rég. Sears 79,99.
© 2001 Mattel Inc.
Jouets dans certains magasins seulement

POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE...
NOTRE HORAIRE DES FÊTES
décembre

15	16	17	18	19	20	21
8h à 17h	9h à 17h	8h à 21h	8h à 21h	8h à 21h	8h à 21h	8h à 21h

TOUTES LES CHEMISES HABILLÉES
ARROW^{MD}, BOULEVARD CLUB^{MC},
JOHN HENRY^{MD}, PROTOCOL^{MD}
ET TOUCHER COTON^{MD} À PRIX
ORDINAIRES ET À PRIX DE
LIQUIDATION POUR HOMMES

À l'exclusion des articles dont le prix se termine par 97c.
Dans la limite des stocks

rabais 40%

TOUS LES PULLS
JESSICA SPORT^{MD}
À PRIX ORDINAIRES DE
34,99 ET PLUS POUR FEMMES
À l'exclusion des modèles La mode essentielle^{MC}

rabais 25-30%
TOUS LES PEIGNOIRS, TENUES
DE NUIT ET TENUES DE DÉTENTE
POUR FEMMES

rabais 25%
TOUTES LES CHAUSSURES
À PRIX DE LIQUIDATION
POUR TOUTE LA FAMILLE
Dans la limite des stocks

rabais 50%
TOUS LES BIJOUX
TRADITION^{MD} ET INSIGNIA^{MD}
EN OR 10 K ET 14 K

rabais 30%
TOUTE LA MODE
GENEVIÈVE LAPIERRE^{MD} À PRIX
ORDINAIRES POUR GARÇONS ET
FILLES
Filles: tailles bébé jusqu'à 14; garçons: tailles
bébés jusqu'à 6X. Styles et couleurs variés.
Le choix varie suivant le magasin
Copyright 2001 Sears Canada Inc.

Québec injecte 5,8 M \$ dans le Musée de la culture populaire

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le Musée des arts et traditions populaires du Québec de Trois-Rivières n'est plus, vive le Musée québécois de culture populaire!

La ministre de la Culture et des Communications, Diane Lemieux, est venue annoncer, vendredi, une aide financière de l'ordre de 5,8 millions \$ sur trois ans.

Sous son nouveau nom, le musée de la rue Laviolette à Trois-Rivières rouvrira ses portes à la population en juin 2003.

Les 5,8 millions \$ sur trois ans annoncés par Québec hier incluent le budget de relance et les budgets de fonctionnement annuel jusqu'en 2004.

Au moment où le musée rouvrira ses portes, il se sera écoulé trois ans et demi depuis la mise en dormance de novembre 1999. D'ici juin 2003, on ouvrira dans un premier temps la Vieille-Prison au public l'été prochain, alors que les organismes pourront occuper les lieux dès janvier 2002.

Pour la relance du musée, le ministère de la Culture et des Communications injectera 3,1 millions \$ d'ici le 31 mars 2002 alors qu'on réservera une aide au fonctionnement de 1,1 million \$ en 2002-2003, puis de 1,2 million \$ en 2003-2004.

On se rappellera que pour bien gérer le musée, le comité de relance qui était présidé par M. Guy Vachon, actuellement président du conseil d'administration du musée, demandait plutôt une aide annuelle de 1,7 million \$.

La ministre de la Culture et des Communications et le ministre du Revenu responsable de la région Mauricie, Guy Julien, ont fait ces annonces conjointement hier dans le grand hall du musée, levant du coup le voile sur la nouvelle vocation que l'on donnera au « nouveau » musée.

En fait, outre la révision à la baisse des budgets de fonctionnement annuels, peu de modifications ont été apportées au Plan de relance qui avait déjà été déposé au MCCQ en septembre 2000 en termes de contenu, sinon l'absence d'exposition permanente.

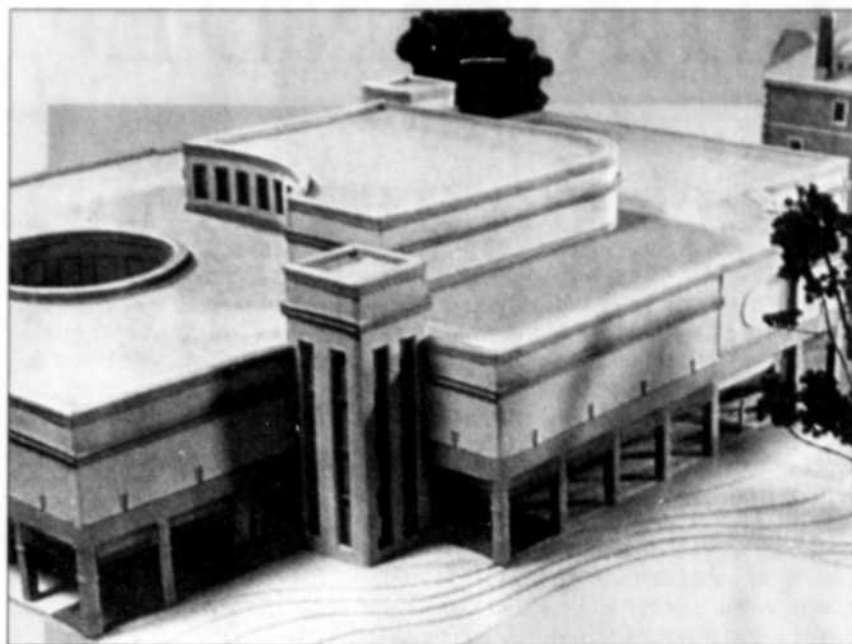
Cette orientation est prise pour céder tout l'espace à des expositions temporaires, d'une durée limitée entre 12 et 24 mois, qui seront présentées en simultané et qui seront reliées par un même thème. Dès l'ouverture du musée, on a déjà opté pour le thème de la nourriture, réservant le thème de l'évasion pour la seconde série d'expositions, prévue entre 2004 et 2006.

Comme on l'avait suggéré, on donnera un plus grand dynamisme à cette institution, en intensifiant l'animation pour le visiteur et en lui proposant des sujets appuyés par des objets, plutôt que l'inverse. « Le Musée québécois de culture populaire fera beaucoup plus qu'exposer des objets, il les mettra en scène à l'intérieur du grand thème de la culture populaire, souligne la ministre Lemieux. Il les fera parler, révéler les enseignements et les valeurs qu'ils contiennent. Le tout impliquera un plus haut niveau de participation du visiteur. »

Aussi du côté de l'animation, on mettra en valeur les aspects immatériels de la culture populaire, aussi bien la musique que la danse, la chanson, les contes et les légendes, toujours en lien avec la thématique des expositions en cours.

Du côté de la Vieille-Prison, on privilégiera une expérience « forte », annonce-t-on, soit une reconstitution des conditions carcérales d'antan, un concept qui prévoit la commercialisation de « nuitées » en prison.

Le sort des collections devient par ailleurs passablement moins important que par le passé. Les collections du Musée, la collection Robert-Lionel-Séguin et les autres, seront utilisées pour sou-



La maquette du Musée des arts et traditions populaires préparée pour sa campagne de financement au milieu des années 1990.

tenir le sujet d'une exposition, au besoin seulement.

On adoptera le concept de « réserve ouverte », accessible au visiteur sur réservation, et qui se trouve dans le sous-sol du musée. On ouvrira aussi la réserve principale du pavillon Robert-Lionel-Séguin pour des fins d'études et de recherches. Enfin, un catalogue numérisé des collections sera accessible par le site Internet du musée.

Lorsque le musée aura rouvert complètement ses portes, on prévoit

l'embauche d'une équipe de 25 employés, dont une quinzaine de permanents. Actuellement, si quelques approches ont été faites, on n'a toutefois toujours pas déterminé qui assumera la direction générale de l'institution, note Guy Vachon.

Pour le visiteur, il en coûtera 6,50 \$ pour une visite au musée et chez les dirigeants, on vise un achalandage annuel de quelque 50 000 visiteurs, avec la clientèle locale et régionale en premier lieu et la clientèle touristique en second.



VENTE Avant Noël

Un département de pêche immense...
...des prix incomparables!

Ho! Ho! Horaires des fêtes

Nous sommes ouvert tous les soirs jusqu'à 21 heures,
les samedis de 9 à 17 heures et les dimanches de 11 à 17 heures

Une équipe de spécialistes à votre service!

FUMOIRS ÉLECTRIQUES
True North
Fait d'aluminium.
3 grilles grande surface.
Sac de copeaux inclus.
À l'achat de ce fumoir, obtenez un fumoir compact GRATUITEMENT.
Valeur de 27,95 \$
99,55 \$

ENSEMBLE POUR JUNIOR
Moulinet à lancer léger fermé, tension ajustable. 100 verges de nylon 8 lb inclus. Canne télescopique, longueur de 5'6". N° 46663
Seulement 17,95 \$

ÉTUI POUR CANNE
Pour canne et moulinet à lancer léger. Fait de Polytex. Disponible en noir ou vert. Cour.: 19,95 N° 63345
Spécial 17,95 \$

LUNETTES POLARISÉES
Rapala
Snowbee
Vaste choix de lunettes de pêche avec verres polarisés. Protection UV totale.
À partir de 19,95 \$

PROFONDIMÈTRE-THERMOMÈTRE
Vous donne instantanément la profondeur et la température par tranche de 5 pieds. Cadran digital. Cour.: 99,95
Koch Spécial 89,95 \$

COFFRES DE PÊCHE
Modèle # 7040
3 tiroirs, support à outils. Cour.: 45,95 / N° 84133
Spécial 39,95 \$
Modèle # 8040
4 tiroirs, support à outils latéral. Cour.: 64,95 / N° 27447
Spécial 59,95 \$

ENSEMBLE IX
SHIMANO
Moulinet IX 4000
Frein arrière, action "Quickfire". Rec. 4.1:1
Canne FX66M de 6'6"
En 2 pièces. Action moyenne.
Spécial 26,95 \$

ENSEMBLE HYPERCAST
QUANTUM
Moulinet HC3DL
Roulement à billes. Bobine d'aluminium allongée. Canne Hypercast graphite. Outils de céramique. Cour.: 87,90
Spécial 74,95 \$

ENSEMBLE COMPACT
TEBCO
Pour le lancer léger. Canne télescopique. Moulinet fermé (PST-2010) Moulinet ouvert (PST-2506) Nylon et boîtier. Cour.: 55,95
Spécial 49,95 \$

VESTES DE PÊCHE
Faites en polycoton. Avec plusieurs poches. Pour adulte.
49,95 \$ à 109,95 \$
Pour junior
27,95 \$

PERCEUSE À GLACE
Husqvarna
Modèle FB159LE
Moteur à 2 temps. Lame de 8" N° 101901
NOUVEAU 759,95 \$

ENSEMBLE À MOUCHER
BROWNING
Canne Gold Médaille de 8'6"
En composé de graphite. Moulinet Marado G67 graphite. Soie Northern WF ou DT. Cour.: 108,95
Spécial 79,95 \$

ENSEMBLE À SAUMON
Jenewick
Canne EXCALIBUR de 9' Graphite à haut module. Moulinet Marado 089 Avec frein à disque. Cour.: 214,90
Spécial 179,95 \$

MOULINET
MITCHELL
Moulinet 300 X pour le lancer léger. 5 roulements à billes rec.: 6.0:1 Nouvelle bobine d'aluminium. Ambidextre. N° 103540
Seulement 59,95 \$

BELL
Modèle # V-2000
100% coton. Avec 19 poches de rangement. Couleur beige. Cour.: 39,95
Spécial 32,95 \$

Certificat Cadeau
Latulippe
www.latulippe.com

MINN KOTA
ENDURA 30
30 lb de poussée Garantie 2 ans. N° 57384
149,95 \$
MAXXUM 40T
40 lb de poussée Garantie 3 ans. N° 59264
399,95 \$
MAXXUM 55T
55 lb de poussée Garantie 3 ans. N° 36944
549,95 \$

HUMMINBIRD
100 TX
Modèle fixe. Sonde de 24". Profondeur 600'
169,95 \$

200 DX
Double faisceau de 20" et 53". Profondeur 600'
Fixe... 229,95 \$
Portatif... 299,95 \$

300 TX modèle fixe
Triple faisceau de 20" et 90". Profondeur 600'
299,95 \$

400 TX
Fixe. Triple faisceau de 20" et 90". Écran divisé.
425,95 \$

MINN KOTA
TESTEUR
Pour batterie 12V. Système lumineux. Lecture immédiate.
Seulement 16,95 \$

MOUCHES DE NOËL
Muddler
CRYSTAL FLASH
5 mouches Muddler dans un coffret de bois teint. N° 84515 Cour.: 19,95
Super Spécial 10 \$

Les prix sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 2001 ou jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif seulement.

Latulippe
PLEIN AIR • TRAVAIL • CHASSE & PÊCHE

Très grands stationnements faciles et gratuits
637, de St-Vallier Ouest, Québec, G1K 6W8
418-529-0024, www.latulippe.com

LE MONDE

Décidé à trouver un pays où il pourra cloner un humain

WASHINGTON (AP) — Un scientifique affirme que si le gouvernement des États-Unis interdit le clonage humain, son organisation tentera de trouver un pays qui ne l'empêcherait pas de cloner des bébés destinés à des couples infertiles.

Panayiotis Michael Zavos, un chercheur intéressé aux procédés de reproduction et partisan du clonage humain, a déclaré vendredi que plus de 3000 couples infertiles avaient communiqué avec son organisation dans le but d'avoir un enfant.

« Les gens veulent avoir un enfant biologique bien à eux », a déclaré le

chercheur, qui dirige l'Andrology Institute of America, une organisation de Lexington, au Kentucky, offrant des services de fertilité.

**Le chercheur dit avoir été
contacté par plus de 3000
couples infertiles qui
cherchent à avoir un enfant**

La législation fédérale proposée qui interdirait toute forme de clonage humain paralyserait la recherche aux États-Unis et obligerait les cher-

cheurs à trouver des pays où de telles études sont autorisées, a déclaré M. Zavos, précisant que le clonage n'est pas illégal dans 170 pays.

M. Zavos dit qu'à ce jour, les expériences de son organisation ont porté uniquement sur des animaux, mais qu'elle projette de cloner un jour des êtres humains.

Les remarques de M. Zavos ont été faites dans le cadre d'un débat avec le Dr Paul R. Billings, professeur de l'Université de Californie et expert en génétique médicale, qui a rejeté sans ménagement l'idée de cloner des humains.

Les médecins qui tentent de cloner des êtres humains « sont des criminels et devraient être traités comme tels », a-t-il déclaré.

EXPÉRIENCE DANGEREUSE

Les expériences faites sur des animaux démontrent que le clonage est « dangereux et comporte des risques », car plusieurs naissent difformes ou meurent peu avant ou après la naissance, a souligné le Dr Billings. Même Dolly, la célèbre brebis, a souffert d'obésité et d'anomalies au cerveau.

« Les animaux sont des animaux, a répliqué M. Zavos. Si nous voulons

savoir ce qui se produirait avec des êtres humains, nous devons tenter l'expérience avec des humains. » Le chercheur assure que son organisation ne tenterait jamais de cloner des humains si elle ne croyait pas pouvoir le faire sans danger.

Il affirme que le taux de réussite de clonage animal par son organisation est de plus de 30 %, ce qui équivaut à peu près au taux de réussite obtenu actuellement dans les cliniques de reproduction plus « traditionnelles », où des techniques spéciales sont utilisées pour aider les couples infertiles à avoir des enfants.

Revers pour le projet antimissile

JEAN-MICHEL STOUILLIG
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Le Pentagone a renoncé à une composante navale du système de défense antimissile (MD) américain, la jugeant peu convaincante techniquement et trop chère, une mauvaise nouvelle pour l'administration Bush, qui venait de se retirer du traité ABM pour pouvoir déployer le MD sans entraves.

Le programme de Défense maritime antimissile de zone (Navy Area missile defense) « a été supprimé en raison de mauvaises performances et des coûts prévisibles », a indiqué Edward Aldridge, sous-secrétaire à la Défense, dans un communiqué vendredi soir.

Selon le Pentagone, il devait s'insérer dans un système « en plusieurs couches » destiné à protéger les États-Unis et leurs forces à l'étranger contre des attaques de missiles, par des défenses depuis la terre, l'air, la mer et l'espace.

Le programme, qui devait être déployé dans deux ans, prévoyait de protéger localement des navires ou des ports contre des missiles, de type Scud, par exemple, ou des avions. Comme le système de protection terrestre Patriot, il visait à arrêter une agression aérienne qui n'aurait pas été prise en compte par des systèmes défensifs couvrant des zones plus larges.

La loi américaine prévoit que si le coût d'un programme dépasse de 25 % ou plus le budget initial, le ministre de la Défense doit prouver qu'il est essentiel à la sécurité nationale et ne peut être remplacé par un projet moins onéreux.

Or le dépassement des coûts aurait été d'environ 60 %. Le dispositif prévoyait d'utiliser les systèmes de radar/interception AEGIS, installés sur des croiseurs et des destroyers, pour abattre des missiles ennemis de courte et moyenne portée en phase terminale.

Une responsable de l'US Navy a indiqué que les AEGIS, déjà installés sur plus de 50 navires, restaient un « élément fondamental » de la marine américaine. Ces systèmes très sophistiqués sont autant défensifs — pour protéger par exemple les porte-avions — qu'offensifs, a déclaré à l'AFP cette responsable sous couvert de l'anonymat.

Un autre projet, le « Navy Theater wide », qui vise à intercepter des missiles menaçant des « théâtres d'opération » plus vastes, reste à l'étude, a-t-elle dit.

Selon M. Aldridge, l'Organisation de défense contre les missiles balistiques (BMDO) compte relancer dans les prochains mois les programmes intégrant plusieurs types de défenses antimissile basées en mer.

Pour mettre au point son ambitieux projet de bouclier, le président George W. Bush a retiré jeudi les États-Unis du traité russo-américain ABM de 1972, afin de lever une série d'interdictions : celle de défenses couvrant l'ensemble d'un territoire national, celle de radars de pré-alerte sur son sol, et celle de systèmes ou composants ABM, qu'ils soient basés en mer, en l'air, dans l'espace ou qu'ils soient mobiles sur terre.

Pour ce motif, le Pentagone a renoncé cet automne à des tests impliquant le radar naval Aegis.

Le MD a subi un autre échec technique jeudi, selon la presse américaine. Une fusée de démarrage lancée de la base de Vandenberg (Californie) a dévié de sa trajectoire et s'est abîmée dans le Pacifique. Ce prototype construit par Boeing est destiné à porter le « véhicule tueur » qui doit frapper le missile ennemi.

Ces revers ne remettent pas en cause l'ensemble du MD, un projet extrêmement complexe, mais ils sont embarrassants pour l'administration qui a fait preuve de précipitation en se retirant du traité ABM, estimait hier le *Washington Post*.

Jeudi, le Congrès américain avait voté une enveloppe de 8,3 milliards \$ pour les projets de défense balistique, soit une augmentation de 57 % par rapport aux dépenses actuelles.

L'anarchie, sans incident...



Environ 2000 anarchistes ont défilé hier après-midi dans les rues de Bruxelles, en marge du Sommet des Quinze, qui se tenait dans la ville belge de Laeken. Plusieurs centaines de policiers antiémeute, un hélicoptère et une demi-douzaine de véhicules munis de canons à eau surveillaient le cortège, qui s'est cependant déroulé dans une ambiance plutôt bon enfant. Un groupe de manifestants, se détournant de l'itinéraire prévu, s'est approché du centre de la ville. Les policiers, armés de matraques et de boucliers, ont toutefois réussi à canaliser la manifestation vers son lieu de dispersion prévu, procédant à plusieurs arrestations. Des dizaines de milliers de personnes avaient déjà défilé dans les rues de Bruxelles, jeudi et vendredi, à l'appel de la confédération européenne des syndicats. (AFP)

Giscard d'Estaing s'éloigne de la politique française

JEAN-LUC BARDET
Agence France-Presse

PARIS — Engagé dans une mission européenne importante, l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing va s'éloigner de la scène politique française à l'approche de la campagne présidentielle, ce qui devrait rassurer le président Jacques Chirac.

Sa désignation à la tête de la future Convention sur l'avenir de l'Europe, mise en place hier au Sommet de Laeken, en Belgique, met fin à toute idée de course à l'Élysée pour M. Giscard d'Estaing, qui ne l'avait « pas exclue » il y a trois mois.

Sa présence active sur le terrain politique national, à défaut d'une candidature qui restait hypothétique, n'aurait pu que gêner le président sortant dans sa quête d'un deuxième mandat en raison des coups que l'ancien chef de l'État aurait pu porter à son rival de 25 ans.

M. Giscard d'Estaing avait multiplié les attaques contre M. Chirac ces derniers mois. Il avait joué un rôle majeur dans la réforme du calendrier électoral. Deux mesures au départ combattues par Jacques Chirac et adoptées avec la gauche.

Plus récemment, il avait lancé une autre flèche contre son ancien Premier ministre à propos des « affaires ». En pleine polémique sur le statut pénal du chef de l'État, il avait affirmé, alors que l'Élysée assurait le contraire, que rien n'empêchait un président, en l'occurrence Jacques Chirac, de déposer devant un juge comme témoin.

Habile tacticien politique, familier de la formule assassine, M. Giscard d'Estaing apparaissait comme un des principaux « cactus » de Jacques Chirac au sein de l'opposition, sans doute le plus redouté.

Au point que certains à droite craignaient qu'un des objectifs de l'ancien président ne fût d'empê-

cher M. Chirac d'être réélu en 2002, lui interdisant ainsi d'accomplir le second mandat dont il avait lui-même été privé par son échec face à Mitterrand en 1981. Ceux qui, à droite, lui prêtaient ces intentions mettaient en avant la rancune tenace de Giscard d'Estaing à l'égard de Jacques Chirac, qu'il rendait en partie responsable de sa défaite.

Fort d'un nouveau rôle qui conforte sa stature internationale d'homme d'État, M. Giscard d'Estaing pourra cependant profiter de sa position pour faire entendre sa voix dans le débat national, où les questions européennes prennent de plus en plus d'importance.

ESPOIR DE RECONNAISSANCE

Mais Jacques Chirac peut toutefois espérer quelque reconnaissance de l'ancien président et tirer bénéfice de cette nomination à un poste prestigieux pour laquelle il s'est fortement engagé.

Quand Valéry Giscard d'Estaing s'est lancé dans cette nouvelle bataille, le chef de l'État lui a rapidement apporté son soutien, faisant ainsi de lui le candidat officiel de la France. Il l'a ensuite défendu avec fermeté devant les Quinze.

Sitôt annoncée sa désignation, Jacques Chirac s'est « réjoui » en saluant « l'expérience, la compétence et la hauteur de vues » du futur président de la Convention.

Le premier ministre Lionel Jospin lui a grillé la politesse, mais avec sobriété en faisant savoir juste avant qu'il se « félicitait que la présidence de la Convention revienne à un Français ».

Rallié à la candidature de M. Giscard d'Estaing, le premier ministre était resté prudent. Il savait que nombre de dirigeants sociaux-démocrates européens voulaient un président socialiste.

En outre, dans la perspective de la présidentielle, le maintien de relations tendues à droite entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing ne pouvait que servir la gauche et son candidat.

Attentat à Xian, jumelle de Québec



Une personne a été tuée et 28 ont été blessées vendredi soir dans une explosion, sans doute d'origine criminelle, survenue dans un McDonald's de Xian, ville touristique du nord de la Chine, a rapporté l'agence de presse Chine Nouvelle. L'explosion a eu lieu à environ 18 h 30, heure locale, à un moment de grande affluence. Cet incident survient après une série d'explosions vendredi matin dans deux villes de la province méridionale de Canton (Guangdong), qui pourraient être liées à celle-ci, ont indiqué à l'AFP des journalistes chinois contactés par téléphone. Les villes de Xian et de Québec ont conclu l'été dernier un accord de jumelage afin d'augmenter les échanges réciproques. (AFP)

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

97 dépouilles de nouveau mises en terre

Elles avaient été déterrées lors de l'incendie de l'église N-D-de-Foy

MARC LESTAGE

MLeitage@lesoleil.com

■ Les restes de 97 sépultures exhumées après l'incendie de l'église Notre-Dame-de-Foy, en 1977, ont été remis en terre au cours d'une émouvante cérémonie commémorative, hier.

L'archéologue chargé du dossier, Michel Gaumont, a rappelé à cette occasion que seuls les notables et des membres de leur famille ont eu le privilège d'être inhumés sous les dalles de l'église paroissiale.

À Saint-Jean-Port-Joli, la sépulture du seigneur Philippe-Aubert de Gaspé dans l'église paroissiale constituée aujourd'hui une attraction touristique courue. Dans le cas de l'église Notre-Dame-de-Foy, de Sainte-Foy, la plus ancienne sépulture répertoriée à la suite de l'incendie est celle d'un enfant d'Antoine Samson décédé en 1714. La dernière, celle d'Alphonse Routier, a été inhumée sous le plancher du monument de la rue de l'Église en 1918.

Les responsables de l'exhumation, à l'été 1977, ont identifié les restes de cinq anciens curés parmi les sépultures. Notamment celles des curés Pierre-Gabriel Le Prévost, décédé en 1756, François Borel, mort en 1792 et Jérôme Sasseville, qui fut curé de cette paroisse de Sainte-Foy durant plus de 25 ans, jusqu'à sa mort, en 1893.

Descendant du premier seigneur, Joseph Bernard Planté, notaire, a eu l'insigne honneur d'être inhumé sous le banc d'église de sa famille, en 1826.

Après avoir été exhumées des ruines de l'ancienne église Notre-Dame-de-Foy, les 97 sépultures ont été nettoyées, correctement identifiées et remises dans les voûtes du ministère des Affaires culturelles du Québec, durant plus de 20 ans.



La plus ancienne sépulture datait de 1714.

C'est l'ingénieur Gabriel Bélanger, un haut fonctionnaire de la Ville de Sainte-Foy chargé de la supervision du programme de mise en valeur des ruines de l'église, du cimetière et du presbytère situé tout près, qui a relancé l'idée d'offrir une nouvelle inhumation aux restes humains.

Le conseil municipal a autorisé cette dépense de 12 000 \$ sans se faire tirer l'oreille. Il a été convenu à la même occasion que les dépouilles seraient à nouveau inhumées dans une fosse commune du cimetière et qu'une pierre affichant les noms des personnes décédées marquerait l'endroit. C'est l'équipe de pastorale qui s'est chargée de la célébration d'hier animée par tous les prêtres de la paroisse.

Rencontré dans les allées du cimetière, au moment où le personnel de la Coopérative funéraire du Plateau s'apprêtait à mettre en terre les quatre lourds cercueils de métal contenant chacun environ 500 livres d'os-

sements, Jean-Yves Saint-Charles, comme une centaine de paroissiens, avait « un peu le cœur gros ».

La municipalité s'était chargée, depuis quelques jours, d'inviter les descendants des 68 familles dont au moins un des ancêtres ont été inhumés sous l'ancienne église.

Pour Jean-Yves Saint-Charles, la cérémonie d'hier a remémoré bien des souvenirs puisqu'il se souvient « d'avoir été témoin du déménagement de toutes les dépouilles du cimetière paroissial de Sainte-Florence, dans le Bas-du-Fleuve, au début des années 50 ».

M. Saint-Charles avait à peine 20 ans à l'époque et il se souvient des nombreuses cérémonies et de toute l'émotivité manifestée par les familles lorsque les leurs étaient déplacés de l'ancien cimetière « menacé d'inondation » vers un nouveau terrain funéraire situé à proximité de la route 138.

CHAMBRE CRIMINELLE

1^{re} femme nommée juge à Québec

Chantale Pelletier était reconnue comme une juriste exceptionnelle

RICHARD HÉNAULT

RHenault@lesoleil.com

■ Après avoir été la première femme à accéder au poste de substitut en chef du procureur général à Québec, en 1998, M^{re} Chantale Pelletier est devenue hier la première femme nommée juge à la chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec dans le district judiciaire de la Vieille Capitale.

Quelques minutes seulement après avoir reçu l'appel du ministre de la Justice, Paul Bédard, qui lui annonçait sa nomination, la nouvelle juge de 42 ans disait éprouver un mélange de fierté et de défi important. Certes, la fierté d'être la première femme à accéder à ce poste de la magistrature à Québec, mais aussi le défi de juger ses pairs dans le respect de chacun et de balancer adéquatement les intérêts collectifs et individuels.

« Ma préoccupation sera de m'assurer que tant l'accusé que la victime comprennent ce qui leur arrive, mentionne-t-elle. J'entends accorder une attention particulière au côté pédagogique de la tâche. »

Diplômée de l'Université Laval, la juge Pelletier a aussi été la première femme à demeurer à un poste de procureure de la Couronne, en 1984, époque où les représentantes du sexe féminin n'avaient pas encore fait leur place dans le monde exigeant du droit criminel. Selon elle, les criminalistes s'attendent peut-être à ce qu'elle fasse les choses un peu différemment de ses collègues masculins.

Reconnue depuis longtemps comme une juriste exceptionnelle, la nouvelle juge entretient aussi le projet d'être à l'écoute attentive des avocats appelés à plaider devant elle : « Je ferai des efforts pour écouter tout le monde car il n'y a rien de plus frustrant pour un procureur que d'avoir l'impression de ne pas être écouté. »

Mère d'une fillette de 10 ans, la juge Pelletier devrait prêter serment le mois prochain, puis elle pourrait commencer à siéger en février. Elle rejoindra alors dans la magistrature ses deux prédécesseurs au poste de substitut en chef du procureur général à Québec, les juges René de la Sablonnière et Michel Auger. Elle rejoindra également le pre-



M^{re} Chantale Pelletier entend porter une attention particulière au côté pédagogique de sa nouvelle tâche.

mier avocat avec lequel elle a travaillé en droit criminel dans un bureau privé, en 1983, le juge Gilles Garneau.

À titre de procureure-chef de la Couronne, la juge Pelletier dirigeait une équipe de 45 procureurs et de 27 employés de soutien dans les régions de Québec, de la Beauce, de Thetford Mines, de Montmagny, de La Malbaie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Son curriculum vitae indique qu'elle a entre autres enseigné à l'Institut de police du Québec, à l'École du Barreau de Québec et au cégep F-X Garneau.

Radio port d'attache lance un S.O.S

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Jacques Lachance s'est installé au micro, en plein jour, pour crier à l'aide. L'homme est le père d'une émission de radio nocturne pour aider les écorchés de la vie à surmonter leurs épreuves, comme il l'a fait. Mais, faute d'argent, le silence reprendra ses droits.

Jacques a mis sur pied, en 1999, Radio port d'attache, une émission diffusée la nuit dans 9 des 27 radios communautaires du Québec. Les animateurs ont comme seul point commun d'avoir vaincu une dépendance ou survécu à une épreuve difficile. Ils viennent en parler. Et reçoivent des appels. « C'est de l'entraide, tout simplement », résume Jacques, qui a failli jeter l'éponge, faute de moyens pour continuer.

FIN DES SUBVENTIONS

Lorsqu'elle a vu le jour, Radio port d'attache était diffusée cinq fois par semaine, grâce à une subvention gouvernementale. Cette année, seul un don de 10 000 \$ d'une fondation est venu garnir les coffres. Le rendez-vous radiophonique n'a désormais lieu qu'une fois par semaine. « C'est grâce à la cinquantaine de bénévoles qu'on réussit à tenir ce projet à bout de bras », souligne Jacques.

Pour aider au financement du projet, un radiophon se déroulait hier sur les ondes de CKRL entre 13 h et 16 h. Vers 14 h, la ministre Agnès Maltais s'est pointée à la station, tel que promis. Elle a pris place en studio devant Jacques. « Est-ce que le gouverne-

ment va donner l'aval à une aide ? » lui a-t-il demandé, sans plus de formalité.

Après avoir expliqué que Port d'attache n'entraîne pas dans les « cases » des programmes gouvernementaux, la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse a laissé entendre qu'elle aurait peut-être trouvé une solution : un financement à même un budget prévu pour la lutte contre la toxicomanie. Avant de repartir, elle a remis à Jacques et aux autres bénévoles, un chèque de 1000 \$.

En plus de produire l'émission hebdomadaire, les bénévoles de Port d'attache offrent un service d'écoute téléphonique pour les gens aux prises avec un problème de dépendance. La formule est toujours la même : ceux qui sont passés par là aident ceux qui y sont encore.

Sylvie est de ces bénévoles. Elle s'est jointe à Port d'attache il y a quelques mois alors qu'elle vivait une douloureuse rupture amoureuse. Elle est convaincue qu'elle ne serait plus en vie si Port d'attache ne s'était pas trouvé sur son chemin. « Ça m'a permis de sortir d'une période très difficile. En aidant les autres, ça permet de détourner le regard de nos problèmes et de le tourner vers les autres », observe-t-elle.

Les dons peuvent être faits en appelant ou en se rendant à CKRL à l'angle de la 3^e Avenue et de la 4^e Rue à Limoilou.

Deux autres commerces recueillent les dons : Sillons le disquaire, rue Cartier, et la pharmacie Sonia Drouin, à Charlesbourg.

NEZ ROUGE

Une nuit d'enfer

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Les bénévoles de Nez Rouge n'ont pas chômé hier. Presque 8000 accompagnements au Québec. Autant de gens qui ont trop bu pour prendre le volant, et qui ont agi en conséquence.

Même s'il a triplé entre jeudi et hier, le nombre de accompagnements enregistré ne frappe pas le record de 1997, où plus de 10 000 personnes avaient confié leur voiture à un bénévole de Nez rouge. Jusqu'à maintenant, ce 17^e rituel de décembre suit la tendance des dernières années, hormis l'an dernier, alors que les tempêtes de neige avaient un peu brouillé les chiffres.

DÉJÀ 23 450 PERSONNES

Depuis le début de l'opération, le 7 décembre, 23 450 personnes ont été reconduites par les bénévoles. Si tout se déroule comme prévu, environ 85 000 personnes à la grandeur de la province seront dans le même cas, dont 12 000 pour la seule ville de Québec.

Depuis le tout début de l'opération en 1984, la capitale se taille la part du lion des accompagnements. Une popularité qui s'explique par le fait que le service soit né ici, que les distances à parcourir sont moins grandes qu'à Montréal et que les bénévoles sont deux fois plus nombreux que dans la métropole.

5 jours 5\$
pour
Annonces classées 844-4444

Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

LE SOLEIL

Colliers de perles de culture

BIJOUTERIE MAURICE LEMIEUX

Évaluateur Accrédité Gemmologiste Gradué

Depuis 1910, maintenant à Place de la Cité 2020 Boulevard Lacombe, Ste-Foy, Québec. (418) 651-9000

à partir de 185\$

Coco de Bine inc.
Prêt-à-porter pour enfants de 3 mois à 16 ans

GRANDE LIQUIDATION TOUT TOUT TOUT

doit être vendu pour faire place à la collection Printemps 2002

75%* DE RABAIS ET PLUS
*Sauf sous-vêtements, accessoires, pyjamas à rayures

Jusqu'à l'épuisement des stocks

2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval
Local 107, face à l'hôpital Laval
(418) 652-0700

Les cadeaux pour la famille et les amis toute l'année.
OFFREZ UN CALENDRIER PERSONNALISÉ

Calendrier 1 an, 1 photo 99\$

12 mois, 12 photos disponibles 33\$50\$

2336, ch. Sainte-Foy, Sainte-Foy
Tél. (418) 527-2563

7700, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
Tél. (418) 628-2112

Site Internet: www.jetcopie.com

SOLDE des FÊTES
Décrochez et gagnez LA VALEUR DE VOTRE VÉHICULE ou 500\$ minimum ou 2500\$

CAVALIER 222 ou 4 PORTES

0% financement 48 mois

226\$ mois* 0\$ comptant

*Location 48 mois ou 80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Garantie 5 ans ou 100 000 km sur groupe propulseur

MARLIN
CHRYSLER-DODGE-PTC INC.
688-1212

2145 Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) Service ouvert le soir

L'EST ET LA CÔTE-NORD



La Laiterie Baie-des-Chaleurs, à Carleton.

CARLETON

La relance de la Laiterie Baie-des-Chaleurs tombe à l'eau

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

CARLETON — L'homme d'affaires Jacques Saint-Onge, de Caplan, renonce à relancer les activités de transformation alimentaire dans l'édifice de la Laiterie Baie-des-Chaleurs à Carleton, acquis au cours de l'été, en raison, dit-il, des barrières imposées par les fonctionnaires.

Il a même vendu le bâtiment il y a deux semaines à Pierrette Roy, qui possède une pharmacie voisine de la laiterie fermée à la fin de janvier.

M. Saint-Onge, l'un des plus importants distributeurs de produits pétroliers dans l'est du Québec, avait acheté le bâtiment de la laiterie avec l'intention d'explorer deux pistes, l'embouteillage d'eau et la préparation de fromage. Le labyrinthe administratif gouvernemental l'a incité à laisser tomber.

« Je n'ai pas changé d'idée au sujet du potentiel de mes idées. Je voulais faire des choses dans ce bâtiment et je demeure convaincu qu'elles ont du sens. Mais je me suis « enfié » les pieds dans les fonctionnaires. Ça aurait été trop long d'obtenir des permis, de faire débloquer ces idées. Je mène d'autres projets actuellement et je dois y consacrer mon énergie. »

Jacques Saint-Onge reconstruit la concession automobile Toyota Baie-des-Chaleurs, de Caplan, détruite par un incendie en mai, et qui néces-

site une injection de 1 million \$. Il admet également soupeser d'autres occasions d'affaires, dont l'achat de l'ancienne école d'agriculture de Caplan, qui a longtemps abrité l'unité de gestion forestière Baie-des-Chaleurs du ministère des Ressources naturelles.

Le labyrinthe administratif gouvernemental l'a incité à tout laisser tomber

Le grand bâtiment est vacant depuis deux ans. Il est la propriété de Gérard Donaldson. « Nous avons convenu d'un prix, mais la balle est dans le camp de M. Saint-Onge », explique M. Donaldson. Le long édifice de deux étages a été visité au début de novembre par un groupe d'Américains intéressés à implanter un centre d'appels téléphoniques dans la Baie-des-Chaleurs.

La vocation que Pierrette Roy voudrait donner à l'ancienne laiterie demeure secrète pour le moment. « Je n'ai rien à dire. C'est un vase clos », se limite à dire M^{me} Roy.

L'équipement de production de lait est toujours dans l'édifice, qui avait été aménagé pour un montant de plus de 2 millions \$ lors de la création de la laiterie, en 1998. Les installations ont été vendues pour 275 000 \$ au cours de l'été.

Les mines et le bois ont raison des investisseurs

Les investissements publics et privés en baisse au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les investissements publics et privés ont été en baisse en 2001 dans les régions du Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord principalement affectées par la diminution des activités de l'industrie du sciage et des mines.

En Gaspésie, la vigueur du secteur primaire et celle de l'industrie culturelle et des communications ont favorisé une hausse de 20 %, selon les données régionalisées de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Au Bas-Saint-Laurent, en 2001, un peu plus de 550 millions \$ ont été investis comparativement à 758 millions \$ pour l'année 2000. Près de 80 % de ces investissements provenaient du secteur privé.

La Côte-Nord enregistre une diminution de 4 %, de 1,3 milliard \$ à 1,1 milliard \$, alors que les investissements sont passés de 203 M \$ à 270 M \$ en Gaspésie, la plus importante au Québec en 2001.

Dix des 17 régions au Québec ont connu une croissance de leur investissement, et pour sept d'entre elles, il s'agissait d'une deuxième hausse consécutive.

« Nos données ne proviennent pas de relevés de l'industrie. Il faut

plutôt les voir comme une tendance passée et présenter des investissements à partir des échantillons obtenus de Statistiques Canada », précise Michel Nadeau de l'ISQ.

INQUIÉTUDES

Le président de la Chambre de commerce régionale du Bas-Saint-Laurent, Éric Bujold, a réagi à la publication de ces données en affirmant que l'état actuel des infrastructures routières ou aériennes ne plaide pas en faveur de la région du Bas-Saint-Laurent.

« Ce sont des chiffres inquiétants. Mais il ne faut pas s'asseoir là-dessus. Il y a un dynamisme et des gens d'affaires intéressés à investir. Mais dans d'autres endroits au Québec, il y a des avantages que nous n'avons pas en régions. »

Le président de l'organisme d'affaires régional anticipe de meilleures années alors que le secteur maritime

de l'Est du Québec devrait commencer à produire des dividendes sur le plan industriel.

« On est bien positionné comme dans le domaine maritime où il y a beaucoup de recherche et de savoir. Il y a beaucoup de travail qui se fait et qui n'a pas encore porté fruit. Il faut convertir cette recherche en jobs et en investissements. Je pense que pour les quatre ou cinq prochaines années la moyenne sera plutôt bonne. »

En Gaspésie, les investissements ont fait un bond de 20 %

« Il faut analyser les tendances dans une perspective à long terme alors qu'on a connu des années où il y avait 700 M \$ ou 800 M \$ d'investissements et la ventilation de ces investissements selon les secteurs d'activités », soutient Gilles Gagnon, du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.

Les dépenses d'immobilisations de Statistiques Canada et de l'ISQ sont celles comprises autant dans le domaine de la construction que dans l'achat d'équipement et de machinerie.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Le chantier naval CANAG « victime » de sa popularité

Des règles du MAPAQ menacent sa survie

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

SAINT-ANNE-DES-MONTS — Des règles édictées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) menacent la survie d'un petit chantier naval gaspésien. Pourtant, l'entreprise génère des profits.

« Ça n'a aucun sens, affirment Martin Latour, président des Chantiers d'armements Navals Gaspésiens (CANAG) et Christian Jacques, conseiller de l'entreprise. Le ministère exige un dépôt équivalent à 5 % de la valeur du contrat total, en plus de retenir 10 % sur chaque facture présentée. »

Nos deux interlocuteurs expliquent. « Sur un contrat de 1 M \$, le ministère exige un montant de 50 000 \$, pour couvrir la période de garantie de 12 mois. S'ajoute une somme de 100 000 \$ pour assurer l'exécution du contrat. Il s'agit d'un manque à gagner de 150 000 \$ que nous devons puiser à même notre fonds de roulement. »

Le chantier naval de Sainte-Anne-des-Monts, qui détient des contrats totalisant 1,7 M \$, voit ainsi ses liquidités fondre de 255 000 \$. Dans ces conditions, l'entreprise, qui génère pourtant des profits, pourrait être forcée de cesser ses activités et de mettre à pied ses 45 employés. « C'est un scénario plausible », concèdent nos interlocuteurs.

Au surplus, « le MAPAQ suggère aux pêcheurs de profiter d'une partie des crédits d'impôt accordés aux chantiers navals en réclamant des rabais sur la construction de navires, ajoutent les deux hommes d'affaires. Dans ce contexte, les avantages consentis ne servent plus à rien. »

Pour MM. Latour et Jacques, les exigences gouvernementales menacent la survie même des entreprises qui souhaitent se prévaloir du programme d'aide gouvernementale à la construction et à la réparation navale. Or, ce programme était justement destiné à relancer cette industrie.

Des lettres ont même été adressées aux ministres Maxime Arseneau et Gilles Baril mais, « pour le moment, rien n'a bougé dans ce dossier », assurent nos interlocuteurs.

Au cabinet du ministre Maxime Arseneau, Frédéric Krikorian estime que « l'aide financière accordée aux pêcheurs est très bien reçue. Mais, nous devons également obtenir des garanties afin que les navires soient livrés aux pêcheurs. »

Le ministère ne semble pas disposé à réviser ses positions. « Il faudrait voir quelle est la pression de ces mesures sur les entreprises, ajoute M. Krikorian. Jusqu'ici, le chantier CANAG est le seul à se plaindre. Il est donc très difficile de tirer des conclusions. Toutefois, l'entreprise pourrait obtenir, d'un assureur, un cautionnement qui répond à ses besoins. »

Acheté par un groupe d'actionnaires en 1996, le chantier de Sainte-Anne-des-Monts embauche entre 11 et 75 personnes, selon les contrats. Il a déjà livré des bateaux en Haïti et au Maroc.

EN BREF

TAXE À LA SÉCURITÉ Des Madelinots veulent être exemptés

CAP-AUX-MEULES — La Chambre de Commerce des Îles-de-la-Madeleine s'inquiète de l'alourdissement du coût des billets d'avion avec l'imposition de la nouvelle taxe à la sécurité. Cette taxe, annoncée dans le budget Martin s'élève à 24 \$ sur un billet aller-retour. Le directeur de l'organisme, Pierre Proulx, souligne que les diverses taxes appliquées sur les billets d'avion totalisent maintenant entre 10 et 20 % de leur coût. La Chambre de Commerce des Îles entend faire pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir une forme d'allègement du coût des billets d'avion pour les insulaires. M. Proulx envisage de demander l'instauration d'un programme équivalent à celui de Transports Québec, sur la réduction des tarifs pour les résidents de

l'archipel. Ce programme consent à chacun une réduction pouvant atteindre 300 \$ par année. La Chambre de Commerce des Îles invite aussi les autres chambres de commerce régionales à faire front commun avec elle pour obtenir du gouvernement fédéral une exemption de la taxe à la sécurité. (PC)

Happé deux fois plutôt qu'une

■ CAPLAN — Un piéton de 74 ans été happé mortellement par deux véhicules sur la route 132, à Caplan, hier, en fin d'après-midi. Le pauvre homme venait de quitter la résidence de son cousin et s'en allait chez lui lorsqu'il a été heurté par un premier véhicule, puis par un deuxième quelques secondes plus tard. « Il semble qu'il ait eu une distraction et qu'il n'ait pas vu venir le premier véhicule. Ni l'alcool, ni la vitesse ne sont en cause, et la chaussée n'était pas glissante », a précisé le superviseur de la Sûreté du Québec à Rimouski. É.F.

Tadoussac veut son pont au plus vite

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Après neuf mois d'activités et quelques discussions d'ordre politique sans solliciter l'attention des médias, la Société du pont sur le Saguenay s'est exprimé publiquement cette semaine afin de mobiliser les populations nord-côtière et charlevoisienne derrière ce projet. Pour l'organisme, l'urgence d'agir se fait déjà sentir.

Regroupant une foule d'élus, de gens d'affaires et de décideurs économiques, la Société du pont sur le Saguenay milite pour la construction d'un lien fixe routier entre les deux rives du Saguenay, à son embouchure. Le président de l'organisme, Pierre Breton, a rappelé que le fait de prendre le traversier, en plus de rendre la route encore plus dangereuse, en rebute plus d'un à venir sur la Côte-Nord.

D'après Pierre Breton, des études indépendantes démontrent que le trafic anticipé pour 2017 selon l'étude commandée par le ministère des Trans-



La construction d'un pont permettrait un lien fixe routier entre les deux rives du Saguenay.

ports en 2000 pourrait se concrétiser aussi tôt qu'en 2005, si Louisiana-Pacific démarre son usine de panneaux de bois à Bergeronnes. Si ce projet ne voit pas le jour, le point de saturation sera atteint en 2009.

M. Breton a également signalé que la Côte-Nord, même si elle ne compte que 100 000 habitants, est d'une importance capitale dans l'économie provinciale avec notamment 28 % des expéditions minières québécoises, 31 % de la pro-

duction de l'aluminium, 28 % des pêches et 27 % de la production hydroélectrique.

« Hydro-Québec a fait un chèque de plus d'un milliard \$ au gouvernement l'an dernier et la région produit grosso modo 30 % de l'hydroélectricité. Si une part de 30 % de cette somme revenait à la Côte-Nord, ça ferait plus de 300 millions \$ et ce, pour une seule année », a lancé M. Breton. Le coût du pont projeté est évalué à 400 millions \$.

OPINIONS

La saga de l'autocar

Micheline Roche

Bruxelles, Belgique

Les Canadiens souffrent-ils de zoophobie avancée ou ai-je eu la malchance de tomber sur une compagnie dont le patron avait été victime d'une attaque féline qui l'avait profondément marqué? Toujours est-il que j'ai dû payer cher pour le découvrir!

Ayant décidé à la dernière minute de changer ma destination finale et de me rendre d'abord à Québec pour revenir ensuite à Montréal présenter mon premier roman, *Madame Curie*, au Salon du livre, je commençai à faire une série d'appels téléphoniques à partir de Bruxelles où je vis la majeure partie de l'année. D'abord pour demander à ma fille aînée de venir me chercher à Dorval, tel que convenu, mais de me conduire au terminus des autocars. Ensuite pour demander à ma fille cadette si elle pouvait venir me chercher au terminus le jour dit.

Il ne me restait plus qu'à téléphoner à la gare des autocars de Québec pour m'enquérir des horaires et pour réserver mon billet. J'en profitai pour demander ce qu'il en coûterait pour mon chat qui voyageait dans une cage et qui allait être passablement drogué à la suite de la médication ingurgitée au départ de Belgique.

Quelle ne fut pas ma surprise quand je m'entendis répondre que «les animaux n'étaient pas acceptés à bord des autocars»!

Ma première réflexion fut de penser que le préposé avait mal compris. Je lui répétai que j'arri-

verais d'Europe avec un chat de trois kilos, qui plus est en cage et endormi, et non pas d'Afrique avec un lion de trois cents kilos! Il n'eut pas l'air d'apprécier mon sens de l'humour et me répéta, telle une litanie, la consigne bêtement apprise par cœur.

Je n'avais pas le choix, il me fallait agir. Un premier appel au bureau d'Air Canada à Bruxelles pour demander de prolonger mon billet jusqu'à Québec me renvoya à Londres. L'employée anglaise me crut à demi quand je lui expliquai que je devais voyager par avion jusqu'à Québec à cause de mon chat, et elle me demanda de traiter avec Paris puisque c'était mon aéroport de départ. À Paris, même réaction chez la préposée d'Air Canada.

Le seul hic, c'est qu'il n'y avait plus de place à bord de l'avion Montréal-Québec le dimanche en question. Il y en avait le lendemain et elle bloqua tout de suite un siège à mon nom.

Les gens à qui je contai mon histoire n'en croyaient pas leurs oreilles! Il est si courant de rencontrer un voyageur accompagné d'un chien ou d'un chat, en cage ou non, dans le métro, le train ou l'autocar.

Quand on prend la peine de voyager avec un animal, c'est qu'on l'aime. Et qu'on préfère l'avoir à ses côtés pendant la durée des vacances qu'enfermé dans la cage d'un chenil, aussi bien tenu soit-il! Et quand on aime son animal, on le garde propre et on s'assure qu'il est bien dressé. Où est donc le danger pour les autres voyageurs?

Deux mondes

Johanne Morin

Breakerville

Le 11 décembre dernier, un homme agita les bras derrière son comptoir de boucherie abondamment garni. Tel un crieur de rue, il invitait les badauds venus s'approvisionner dans ce magasin-entrepôt à déguster ses alléchants produits. À une dame qui s'était approchée pour se laisser tenter, il cria: «Madame, Madaame, Madaaaaaame!» Comme la dame ne répondait pas, il lança à son public intéressé: «J'ai mon voyage!» avec un petit sourire qui cachait mal sa moquerie.

Si ce marchand aux gestes nerveux avait pris quelques secondes de son temps trop précieux pour se demander pourquoi la dame ne réagissait pas, il aurait constaté qu'elle faisait partie du monde des malentendants et que, dans ce monde, les règles particulières de la communication peuvent être comprises par quiconque possède un savoir-vivre primaire. La communication est à la base de nos relations humaines.

Nous, qui avons la chance d'être associés au monde des entendants, prenons le temps d'aborder avec respect ces gens qui souffrent déjà suffisamment de leur handicap invisible.

Conscientieux et compétents

Robert Pelley

Loretteville

J'ai déjà eu l'occasion, dans une autre vie, de côtoyer les gens du vérificateur général et je ne peux que signaler leur professionnalisme et leur grand dévouement.

Mais, paradoxalement, plus ces employés sont professionnels et dévoués, plus on risque d'affaiblir la démocratie! Et cela parce que, selon la loi du vérificateur général, il ne doit rendre compte que des déficiences importantes. Il n'a aucunement le mandat de souligner les bons coups.

Un fonctionnaire pourrait gérer neuf programmes de façon exemplaire, mais le vérificateur général n'a le droit que de parler du 10^e où les choses ont moins bien fonctionné. Plus clairement, si les vérificateurs deviennent plus efficaces, ça donne alors l'impression que la fonction publique se dégrade et donc moins en moins capable de soutenir la démocratie. Et cela n'est pas très fort comme moyen de motiver les troupes!

Quant à moi et pour en avoir vu d'autres, la fonction publique québécoise est sans équivoque aussi bonne que n'importe quelle autre sur la planète et même meilleure que la plupart, nonobstant ce que la loi oblige le vérificateur à dire. À la fin de cette année plutôt difficile, c'est peut-être le moment de dire merci à ces gens, consciencieux et compétents, au service de leurs concitoyens.

Les bons coups ne font pas partie du mandat du vérificateur

Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante: Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger vos lettres au besoin. Adresse électronique: opinion@lesoleil.com



Par son projet de boycotter les activités parascolaires, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement fera du tort à des gens qui n'ont rien à voir avec ses demandes d'équité salariale.

La mauvaise cible et une prise d'otages!

Jacques Morissette

Québec

(À M^{me} Johanne Fortier, présidente du conseil fédéral de la Fédération des syndicats de l'enseignement)

Quel beau «plan de résistance» vous faites dans le cadre de vos négociations sur l'équité salariale entre votre fédération et le gouvernement! Maintenant que les discussions semblent avoir échoué, vous en êtes rendus aux moyens de pression qui consistent au boycott des activités non prévues à la convention collective et de celles liées à la réforme scolaire.

Par contre, encore une fois, le syndicat s'attaque à la mauvaise cible avec l'autre mesure déjà annoncée et qui sera officialisée en janvier prochain dès la rentrée, à savoir la non-participation des enseignants aux activités parascolaires et aux sorties éducatives.

Peut-être faudrait-il vous rappeler que des milliers d'emplois dans l'industrie touristique et culturelle au Québec sont tributaires des sorties éducatives tout au long de l'année et principalement pendant la période du printemps.

Cependant, il semble déjà que cette consigne de non-participation soit en application, car depuis son annonce, le 28 novembre dernier, nous en sommes à plusieurs annulations de sorties et de voyages éducatifs déjà préalablement confirmées. De plus, des centaines

d'institutions scolaires ont déjà mis un hold à leurs projets printaniers. Nous avons eu à subir ce même genre de pression à l'automne 1999, moyen de pression qui nous a occasionné de lourdes pertes financières.

TOURISME PÉNALISÉ

De cette incertitude engendrée et de cette menace qui sera officialisée, le dommage est déjà causé. À court terme, pour de nombreuses petites entreprises touristiques privées qui coordonnent l'organisation de ces sorties ou voyages, ce sont plusieurs dizaines d'employés qui passeront les fêtes avec un nouveau statut: chômeurs.

Au printemps, combien de travailleurs à la pique et combien d'étudiants de niveau collégial et universitaire qui normalement sont à l'ouvrage pour encadrer les sorties des élèves de niveau primaire et secondaire en tant que guides-accompagnateurs, animateurs et préposés à l'accueil dans les parcs et les musées, sans oublier tous les employés de la restauration et de l'hôtellerie, se retrouveront sans emploi? Croyez-moi, madame, ce sont des centaines d'emplois d'étudiants que cette mesure frappera.

C'est un refrain connu lors d'une négociation: pour améliorer le sort de l'un, on se sert de l'autre comme otage. Non seulement vous frappez les plus petits, mais encore vous causez un préjudice financier à une industrie déjà fragilisée à la suite des événements de septembre.

Pour en finir avec le 11 septembre

Maxime Roberge

Château-Richer

Dans la foulée des événements du 11 septembre, il faut se réjouir de voir le Bloc québécois se battre aux côtés des autres partis d'opposition à Ottawa pour empêcher les libéraux de Jean Chrétien d'adopter tel quel le désormais célèbre projet de loi C-36 qui réduirait de beaucoup la liberté relative dont jouissent aujourd'hui les Canadiens. Cependant, venant d'un gouvernement qui envoya l'armée dans les rues de Montréal en octobre 1970 pour combattre quelques dizaines de militants, il n'y a rien de surprenant!

Seulement, il est peut-être important de rappeler au Bloc que toute cette folie terroriste que nous vivons depuis le 11 septembre a son origine dans la cruelle inégalité de ce monde. On a vu, dernièrement, nos dirigeants (dont M. Duceppe) aller pleurer les 5000 financiers morts à New York sur les restes encore fumants du World Trade Center. Bien que la situation puisse être triste pour les familles éprouvées, est-ce que ces élus se rendent visiter les familles des 30 000 enfants qui meurent de faim, chaque jour, dans le monde? Est-ce qu'on les a vus au Rwanda? À Sarajevo?

C'était à nos portes, à New York, c'était impressionnant. Deux avions qui entrent de plein fouet dans le symbole par excellence de la puissance économique américaine, c'est quelque chose! Ces images incroyables ne doivent cependant pas nous faire oublier que la souffrance est bien plus terrible pour des millions de personnes qui, chaque jour, vivent sur cette terre un véritable enfer. Si nos pays partageaient, ne serait-ce qu'un peu plus, leur richesse, le monde ne s'en porterait que mieux. Si la richesse était également répartie sur cette petite planète, devrions-nous avoir peur de l'étranger qui n'aurait aucune raison de nous en vouloir? Devrions-nous nous inquiéter de l'étrancheté douteuse de nos frontières? Cessons d'être si égoïstes et pensons à nos millions de frères et de sœurs que nos entreprises exploitent et que nos gouvernements affament un peu partout sur cette planète qui pourrait être si jolie...

À nous voir aller, vous en conviendrez, il n'est pas surprenant de voir s'écrouler deux avions dans une cathédrale bâtie en l'honneur de l'argent et de l'exploitation. Malheureusement, cet événement était pour nous un signal d'alarme et bien peu de gens l'auront compris. Comme des cons, on a crié vengeance et on a posté de stupides soldats armés aux aéroports... Domage! Nous le paierons.



Rebaptiser la circonscription de Limoilou-Giffard «Jean-Lesage», comme le propose le député de l'endroit, Michel Després, n'est certainement pas une façon d'honorer un homme qui avait un profond respect pour l'histoire.

Pour honorer Jean Lesage!

Léandre Fradet

Québec

La Commission de représentation électorale du Québec recommandera bientôt des changements de toponymes de certaines circonscriptions, notamment, semble-t-il, celle de Limoilou-Giffard, dont le député, M. Michel Després, propose de changer le nom pour celui de Jean-Lesage.

Je m'oppose avec énergie à la disparition de noms de notre patrimoine qui sont rattachés à l'histoire de la Nouvelle-France, très particulièrement au découvreur du Québec, Jacques Cartier, alors que c'est dans son manoir de Limoilou, près de Saint-Malo (en Bretagne) qu'il mourut le 15 septembre 1557. De plus c'est dans Limoilou qu'il passa l'hiver de 1535-1536 (à la rivière Saint-Charles).

Pourquoi donc tient-on tant à vouloir se débarrasser d'un patronyme se rattachant à notre histoire comme celle?

S'il y a un nom banal, insignifiant en soi qui doit disparaître à jamais, c'est bien celui de Québec-Ouest que représenta d'ailleurs avec brio Jean Lesage! Ainsi, ce sera vraiment faire honneur au personnage politique que fut Jean Lesage que de nommer cette circonscription Jean-Lesage, nom point celle de Limoilou-Giffard, comme le suggère indument le député.

Or, Jean Lesage, respectueux de l'histoire, s'élèverait lui-même contre ce projet irrespectueux que de changer le nom de Limoilou-Giffard en celui de son propre nom!

Si M. Després veut véritablement rendre un hommage mérité à l'ex-premier ministre de l'État du Québec (ainsi d'ailleurs qu'il se plaisait lui-même à le dire!), qu'il fasse alors des démarches à bon escient auprès de ladite Commission pour que la circonscription de Québec-Ouest devienne, comme il se doit, en la circonstance, la circonscription de Jean-Lesage.

Son premier devoir comme député de Limoilou n'est-il pas de respecter son histoire en ses toponymes actuels, non point d'effacer ce qui s'y rattache de près ou de loin? Et ce, avec tout le respect que j'ai pour le personnage politique Jean Lesage qui n'a pas craint de s'écarter avec raison «Maîtres chez nous!»

De plus, changer le nom de Limoilou-Giffard, tel que proposé par le député, va à l'encontre du sens historique que l'on donna au changement dans le grand Limoilou lors de la fusion des paroisses de ce dit grand Limoilou, alors que l'on a tenu compte justement de l'histoire en nommant la nouvelle paroisse Notre-Dame de Rocamadour. Et qu'une autre grande nouvelle paroisse dans le grand Limoilou devint Marguerite-Bourgeoys.

Des économies emballantes

Commencez à payer
en JUIN 2002*

SONY.

27 po



courant: 999,95\$
898⁹⁵

OU 12 versements sans frais,
sans intérêt de 74,91\$

Téléviseur stéréo FD TRINITRON WEGA 27 po 276896

- ★ Tube image plat Trinitron de 27 po
- ★ Filtre en peligne numérique à 3 lignes
- ★ Puissance audio de 2 x 7,5 watts
- ★ Décodeur MTS stéréo
- ★ Autodétection S-Video
- ★ Entrée S-Video ★ Deux entrées A/V
- ★ Sortie audio variable/fixe
- ★ Sonorité Matrix Surround
- ★ Entrée vidéo à composants (Y/PB/PR)
- ★ Télécommande

Écran
2,5 po



courant: 1099,95\$

899⁹⁵

Après
remise postale
de 100\$

SONY.

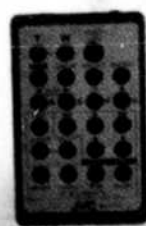
Caméscope 8 mm 268645

- ★ Jusqu'à 17 heures d'enregistrement avec STAMINAmc*
- ★ VideoHi8mc ★ Écran ACL de 2,5 po (61 000 points)
- ★ SteadyShotmc ★ 0 lux en NightShot
- ★ Lampe intégrée ★ Sortie vidéo
- ★ Zoom numérique de 480X (optique de 20X)
- ★ Commutateur de réduction de bruit numérique
- ★ Program AE (6 modes) ★ Effets d'image (8 modes)

JVC

Caméscope numérique 277469

- ★ Écran couleur à cristaux liquides de 2,5 po
- ★ Super résolution 520 lignes ★ Option photo
- ★ Image et son de haute qualité avec le format DV et audio numérique
- ★ Zoom numérique 200X et optique 10X
- ★ Interface multimédia ★ Entrée/Sortie DV "iLink"
- ★ Flash automatique ★ Stabilisateur d'image
- ★ Effets spéciaux ★ Télécommande



OU 12 versements
sans frais, sans
intérêt de
83,33\$

courant: 899,95\$
799⁹⁵

OU 12 versements sans frais,
sans intérêt de 66,66\$

32 po



2799⁹⁵

OU 12 versements sans frais,
sans intérêt de 233,33\$

SONY.

Téléviseur stéréo 32 po XBR 277431

- ★ TUBE IMAGE 32 po FD Trinitron ★ Hi-Scan 1080i ★ Filtre peligne numérique à 3 lignes
- ★ Réglage de température couleur ★ Compatible TV HD
- ★ Circuit «Dynamic Focus» ★ Autodétection S-Video
- ★ Haut-parleurs 2 voies à puissance audio de 30 watts
- ★ 4 amplificateurs de 7,5 watts ★ Image sur image à 2 synchonisateurs
- ★ Saut de canaux ★ 2 entrées vidéo (Y/PB/PR)
- ★ Entrée vidéo à composants 3 arrière et 1 avant ★ Entrée S-Video 2 arrière et 1 avant
- ★ 2 entrées RF ★ Sortie moniteur ★ Télécommande multimarque



JVC

Téléviseur plat stéréo 27 po 271487 et 24 po 273200

- ★ Filtre numérique 3 lignes ★ Écran plat
- ★ Audio haute définition BBE
- ★ 3 entrées A/V (1 avant, 2 arrière)
- ★ Entrée S-Video
- ★ Entrée composante
- ★ Prise d'écouteur
- ★ Télécommande multimarque



courant: 999,95\$

939⁹⁵

OU 12 versements sans
frais, sans intérêt de 78,33\$

courant: 699,95\$

669⁹⁵

OU 12 versements sans
frais, sans intérêt de 55,83\$

MAGASINEZ
EN LIGNE

www.tanguay.ca

Site transactionnel
et sécuritaire

TANGUAY ELECTRONIQUE

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

PLACE LAURIER
ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE
2700, boul. Laurier, Entrée 3
1-877-506-0111 • (418) 650-0111

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1-800-563-6282 • (418) 867-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-DuLac (angle Kennedy)
1-800-563-4511 • (418) 833-4511

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE
855, boul. Lacroix
1-877-296-4411 • (418) 226-4411

POINTE-AU-PÈRE
622, boul. Sainte-Anne, Route 132
1-800-463-4411 • (418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711 • (418) 867-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1-800-465-2200 • (819) 373-1111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711 • (418) 698-4411

*Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.